

Rapport de branche

Coiffure

Données 2019 et 2020



IDCC 2596

XE
RFI Spécific

Novembre 2021



Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :

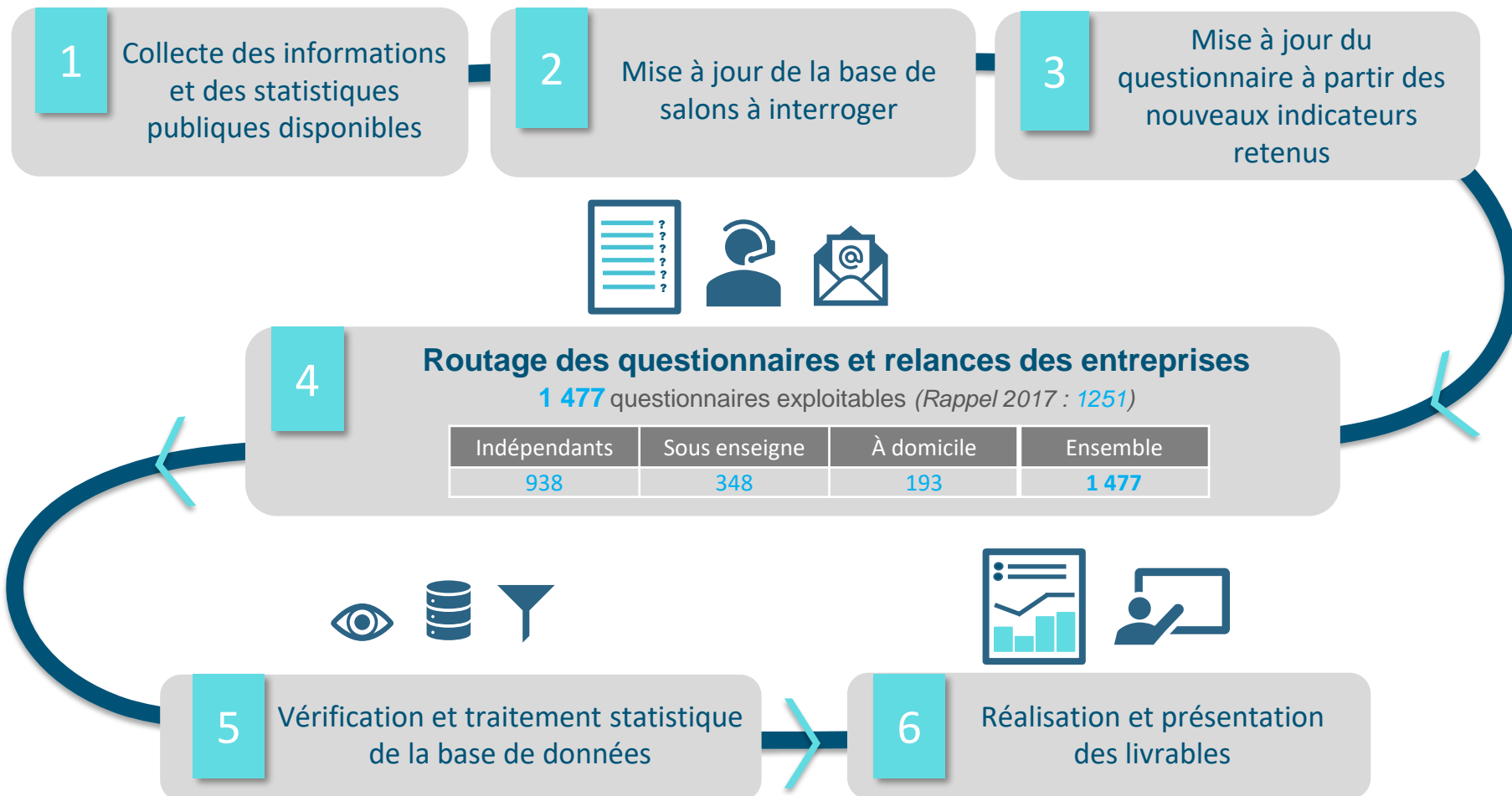
 1. **Le positionnement et les perspectives économiques de la profession**

 2. **L'emploi au 31 décembre 2020**

 3. **Les conditions de travail**

 4. **La formation professionnelle**

 5. **Les rémunérations**



Partie 1. Positionnement et perspectives économiques de la profession

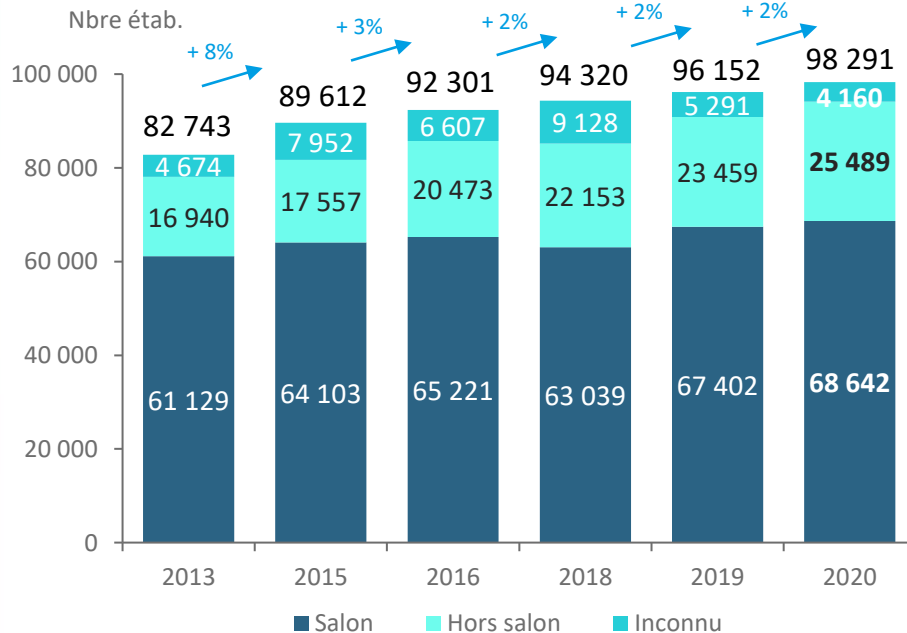
Exercice 2020

En 2020, la branche compte 98 291 établissements, soit un nombre en progression de 2 % par rapport à 2019.
La répartition des établissements reste assez stable, avec 70 % de salons et environ un quart de coiffeurs à domicile.

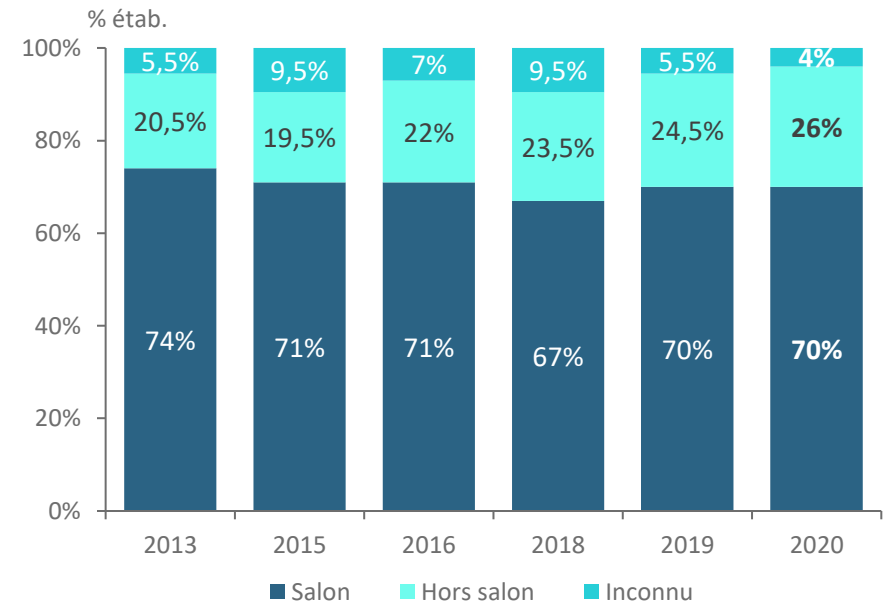
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Nombre d'établissements
2013-2020

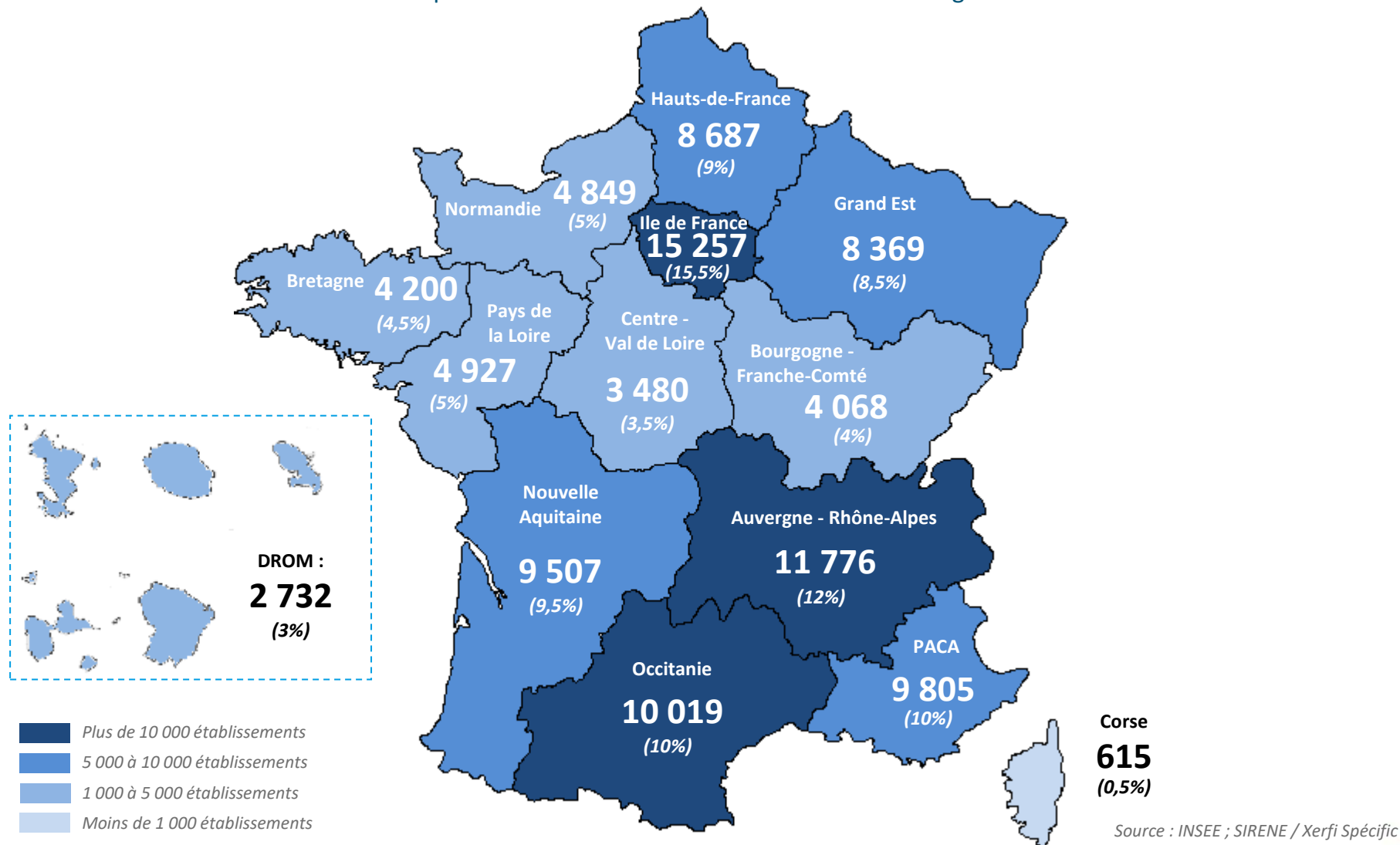


Selon les types d'établissements
2013-2020



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Répartition des 98 291 établissements selon les régions



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

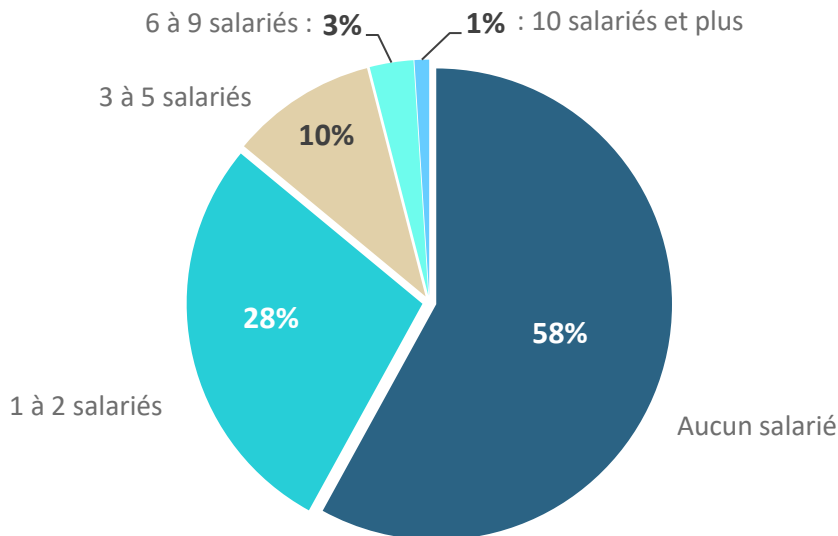
La part d'établissements n'employant aucun salarié continue d'augmenter en 2020, pour atteindre 58 % (+ 3 points par rapport à 2018, et + 7 points par rapport à 2013).

Près d'un salon sur trois (28 %) emploie 1 à 2 salariés, tandis que seuls 1 % des établissements comptent 10 salariés ou plus.

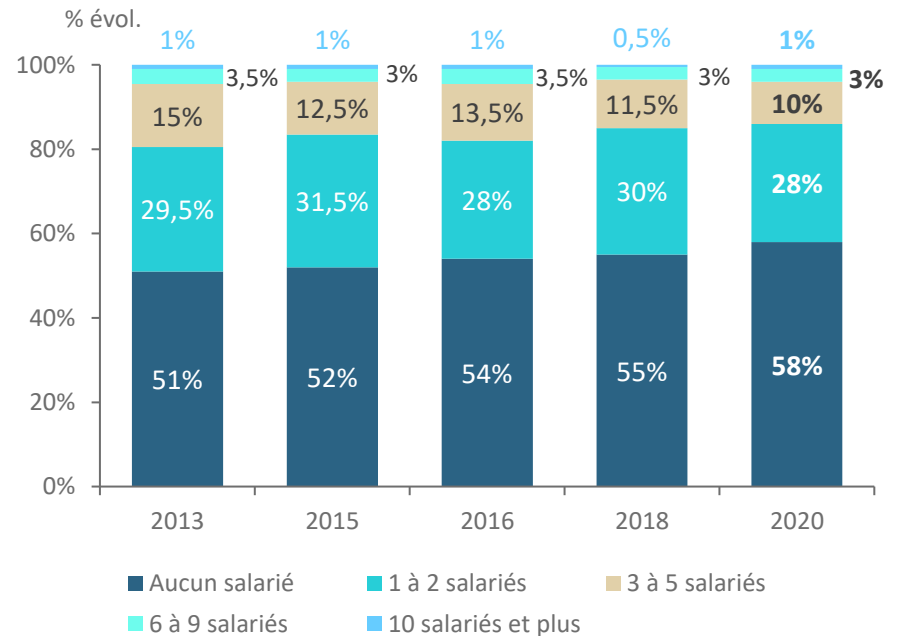
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Etablissements selon leur taille



Évolution 2013-2020



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Les établissements employeurs



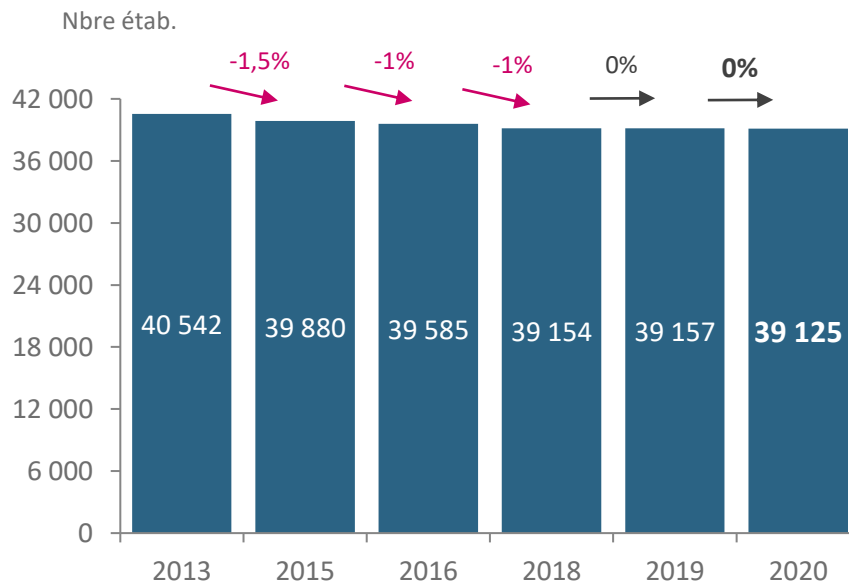
La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Le nombre d'établissements employeurs dans la profession est de 39 125 en 2020, un niveau stable depuis 2018.

39 125 établissements*

Nombre d'établissements employeurs en 2020

Nombre d'établissements employeurs
2013-2020



Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

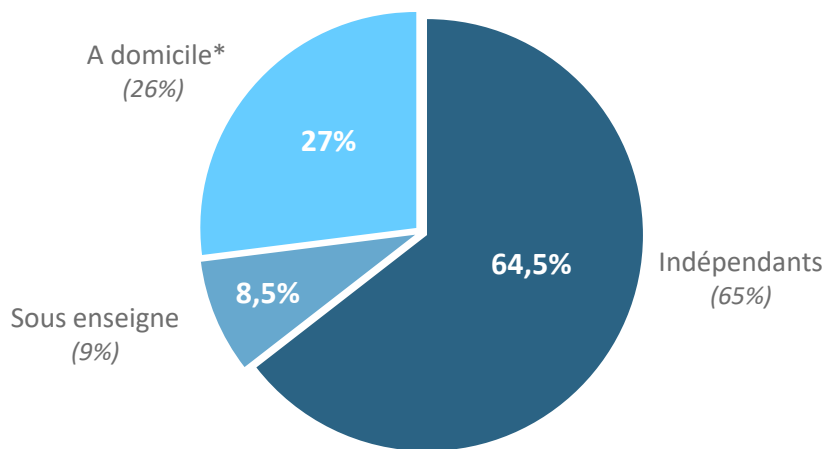
* Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12

La part des établissements à domicile continue à progresser et s'établit à 27 % (+ 1 point par rapport à 2018), mais ceux-ci ne représentent que 3 % des établissements employeurs de la profession.

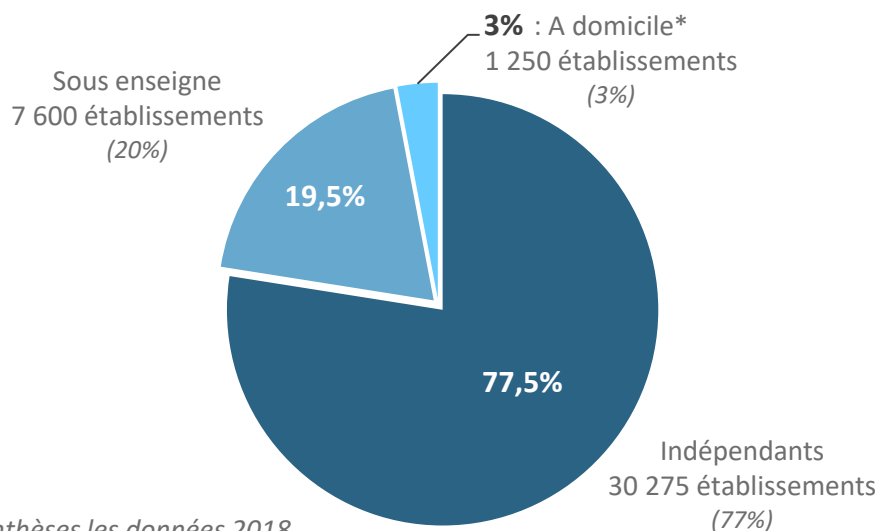
À l'inverse, seuls 8,5 % des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent 19,5 % des établissements employeurs.

Les établissements employeurs

Répartition de l'ensemble des établissements (y compris 0 salarié) selon les types d'établissements



Etablissements employeurs selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2018

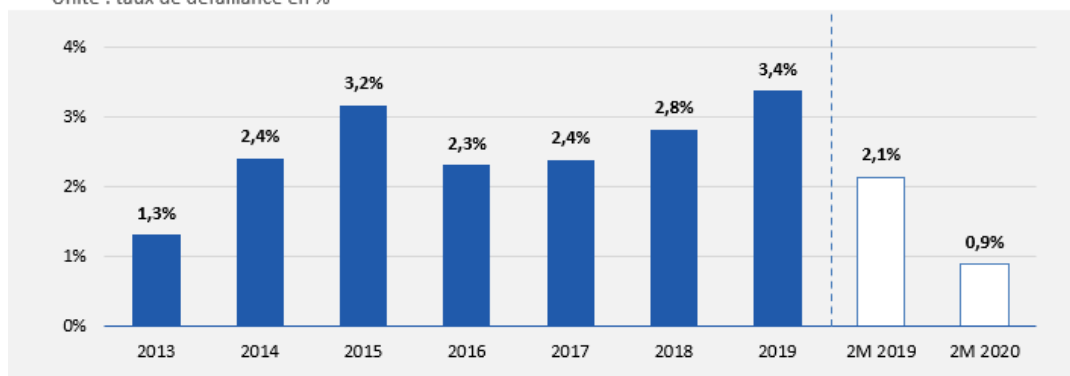
* Les établissements ayant le code d'activité coiffure

Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

En 2020, le taux de défaillance dans le secteur est de 0,9 %, en nette baisse par rapport à son niveau d'avant crise (3,4 % en 2019).

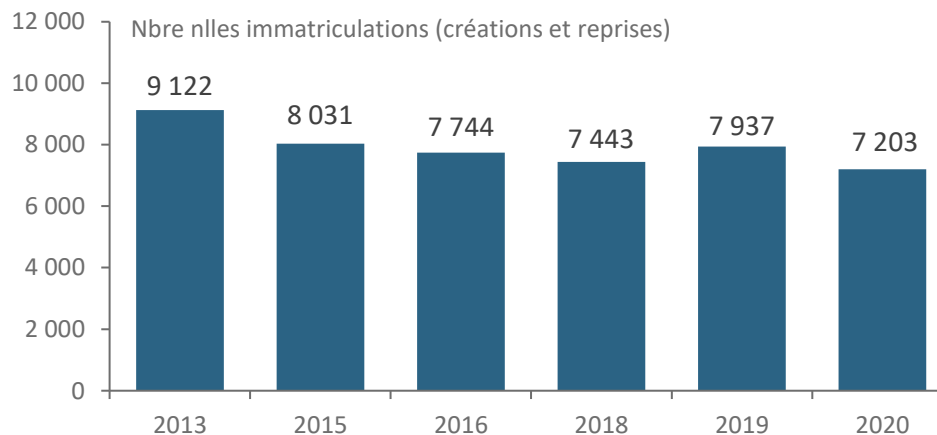
■ **Taux de défaillance dans le secteur des services de coiffure**

Unité : taux de défaillance en %



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

Nouvelles immatriculations : créations et reprises



Source : INSEE / Xerfi Spécific

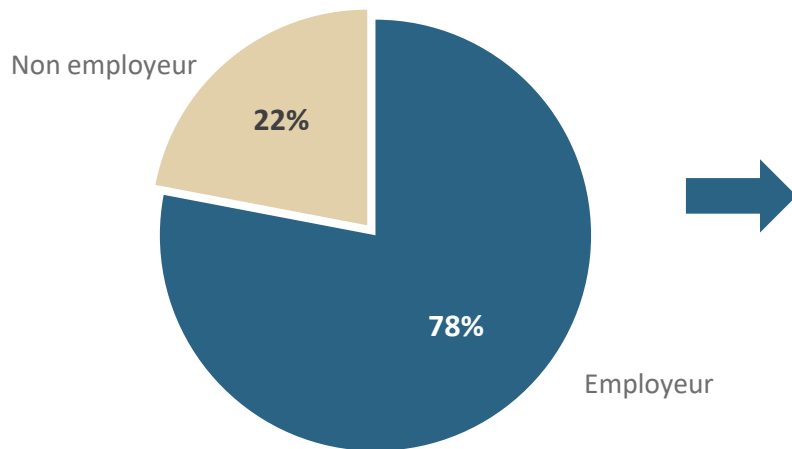
D'après l'INSEE (ESANE), la profession a généré un peu plus de 6 milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires en 2020. 78 % du chiffre d'affaires réalisé par la profession provient d'établissements employeurs.

6,2 milliards d'euros H.T. soit **80,5 K€** par entreprise

Chiffre d'affaires **global de la profession**

Source : Insee, ESANE 2018 ; dernières données disponibles

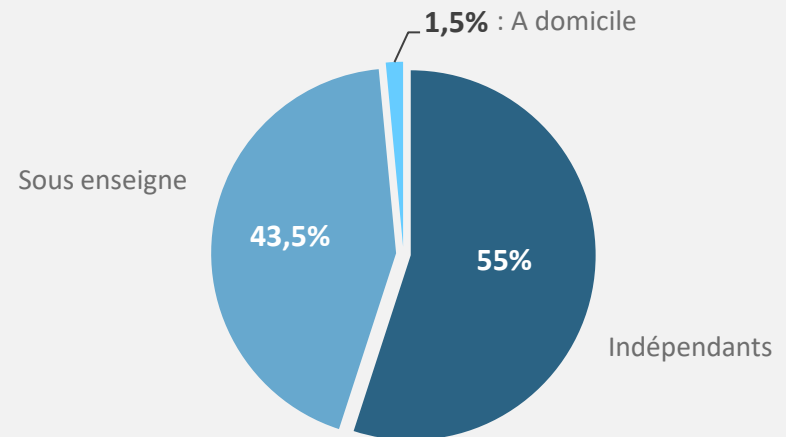
Répartition du chiffre d'affaires de la profession



Source : INSEE ; ESANE / Xerfi Spécific

Les établissements employeurs

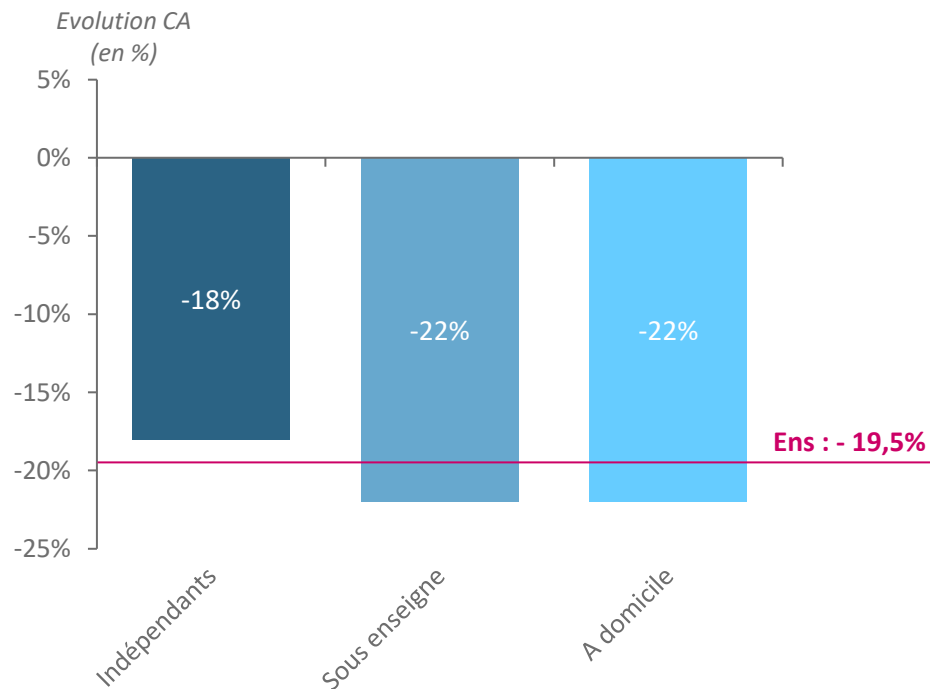
Répartition du chiffre d'affaires des établissements employeurs



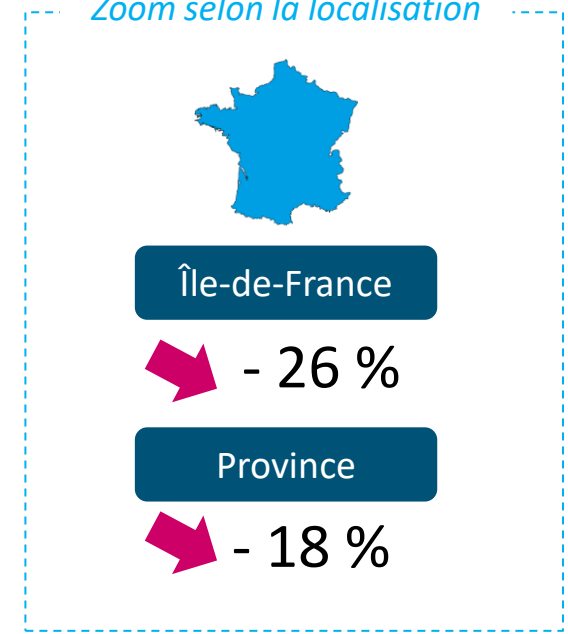
En cette année de crise sanitaire et avec le confinement qui a entraîné la fermeture des salons pendant plusieurs mois, le chiffre d'affaires du secteur s'effondre en 2020, en retrait de près de 20 %. Tous les types d'établissements sont touchés, avec une chute de 18 % pour les indépendants, et de 22 % pour les établissements sous enseigne et à domicile.

Le repli est encore plus marqué en Île-de-France, avec une baisse de 26 % du chiffre d'affaires des professionnels de la coiffure. En Province, la contraction de l'activité s'établit à 18 %.

Évolution du chiffre d'affaires 2020/2019 selon les types d'établissements



Zoom selon la localisation



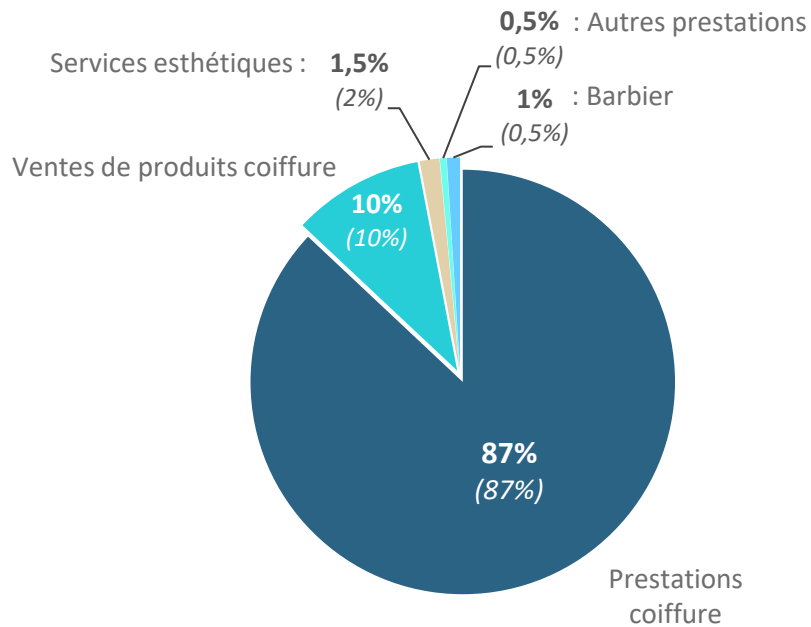
Source : Xerfi Spécific

En 2020 comme en 2019, les prestations coiffure représentent 87 % du chiffre d'affaires des établissements et les ventes de produits coiffure un dixième.

Plus des deux tiers du chiffre d'affaires proviennent des prestations Femmes.

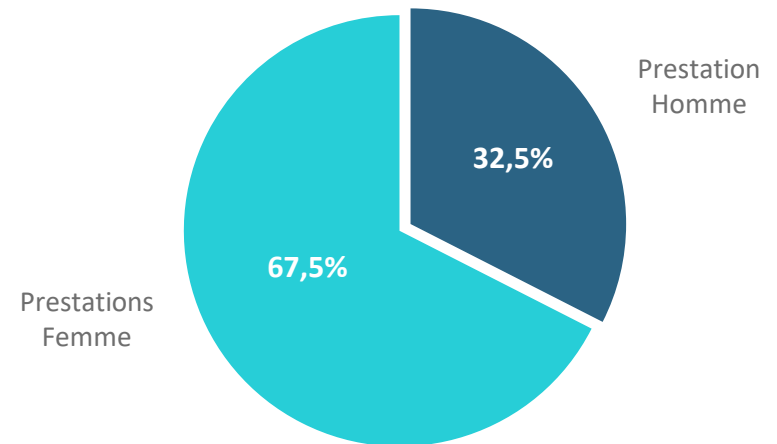
Les établissements employeurs

Répartition du chiffre d'affaires selon les activités



Figurent entre parenthèses les données 2019

Répartition du chiffre d'affaires selon les prestations

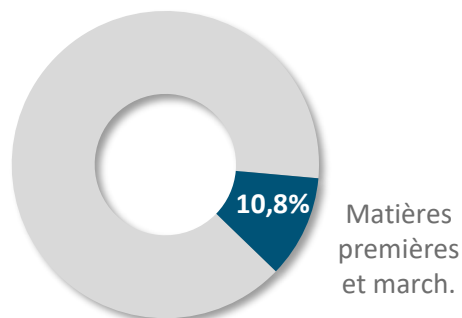


Source : Xerfi Spécific

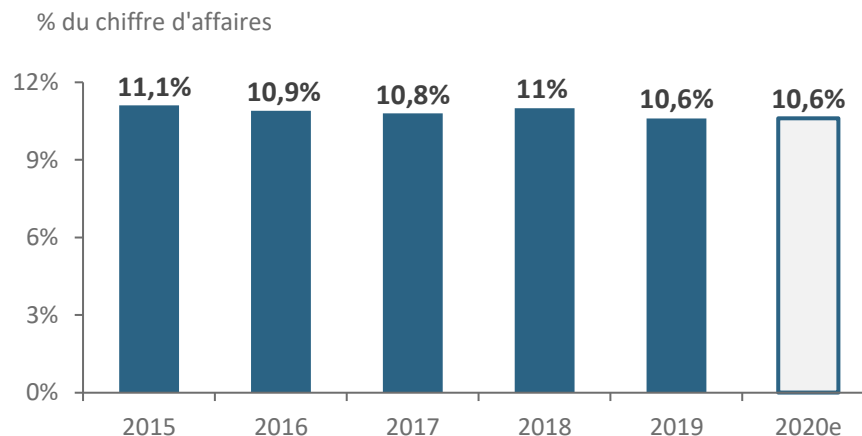
Le poids des matières premières et des approvisionnements (achats de produits consommés : coloration, produits pour les mèches, soins au bac...) représente en moyenne 10,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio demeure plutôt stable depuis plusieurs années.

Poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)



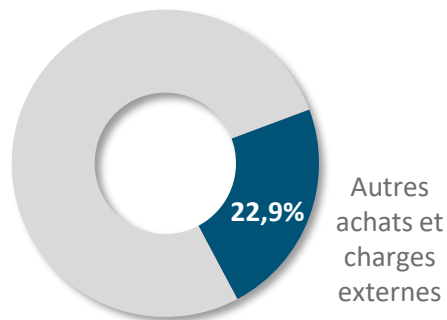
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

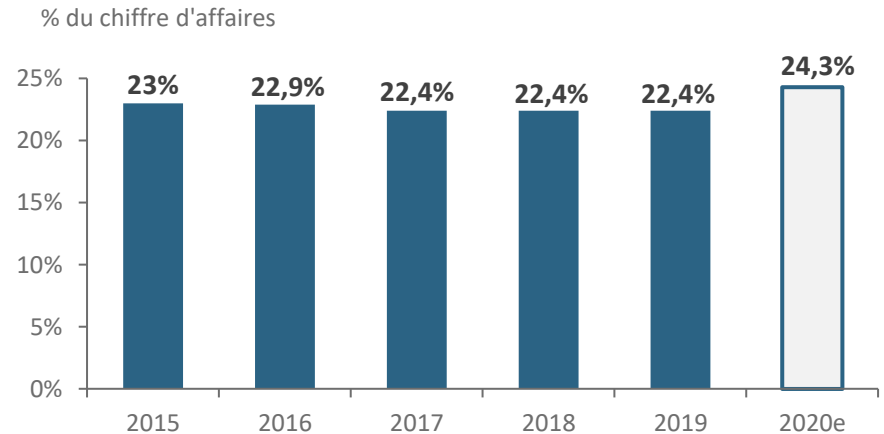
Le poids des autres achats et charges externes (eau, énergie, fournitures administratives, frais postaux, les services bancaires...) représente en moyenne 24,3 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Après une période de stabilité, ce ratio a progressé de près de 2 points entre 2019 et 2020.

Poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)



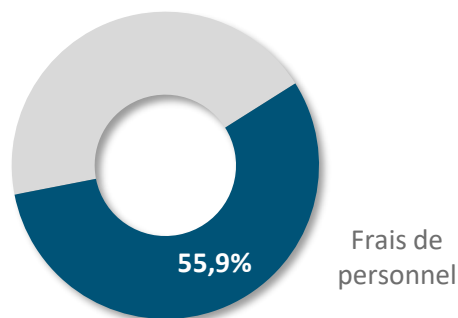
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

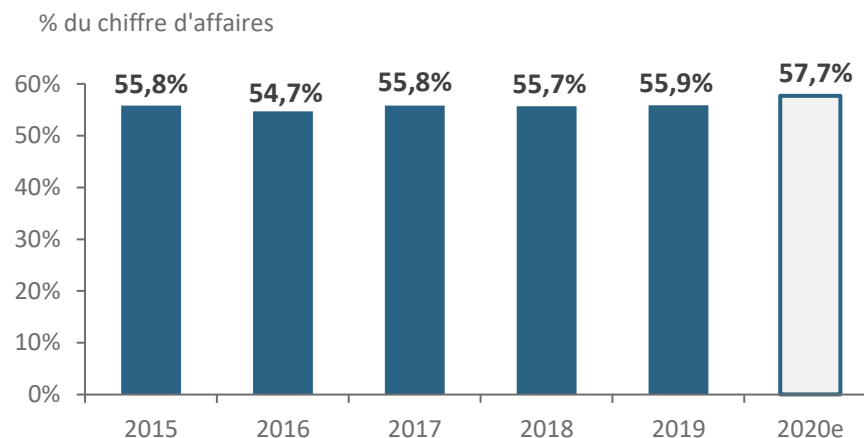
Le poids des frais personnel (salaires...) représente en moyenne 57,7 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio enregistre une progression de 1,8 point par rapport à 2019.

Poids des frais de personnel (panel Ensemble) *

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des frais de personnel (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

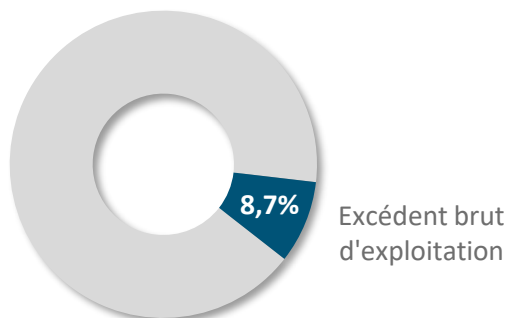
* Hors impact du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

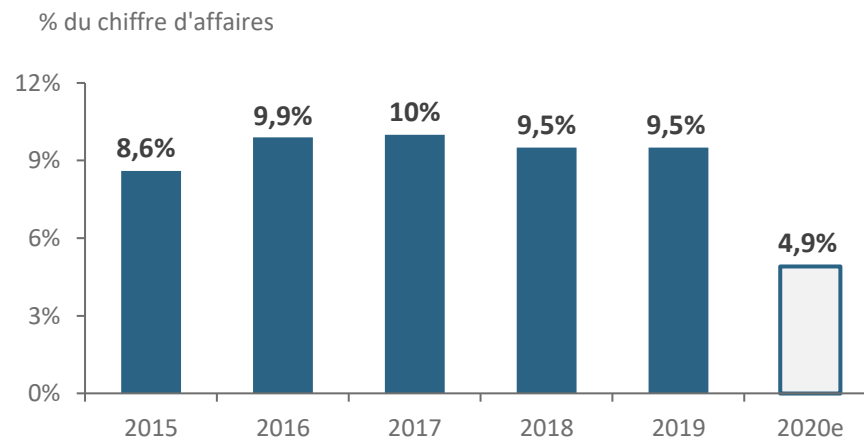
L'Excédent Brut d'exploitation (EBE) est en moyenne de 4,9 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020, en forte baisse par rapport à 2019 (- 4,6 points). Cette diminution s'explique en grande partie par la crise du Covid-19 et les restrictions sanitaires associées, qui ont fortement entravé l'activité des salons de coiffures en 2020.

Excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du taux d'excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)



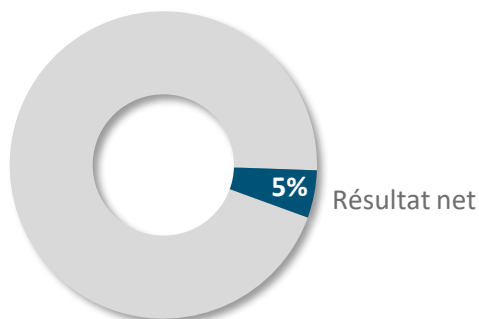
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

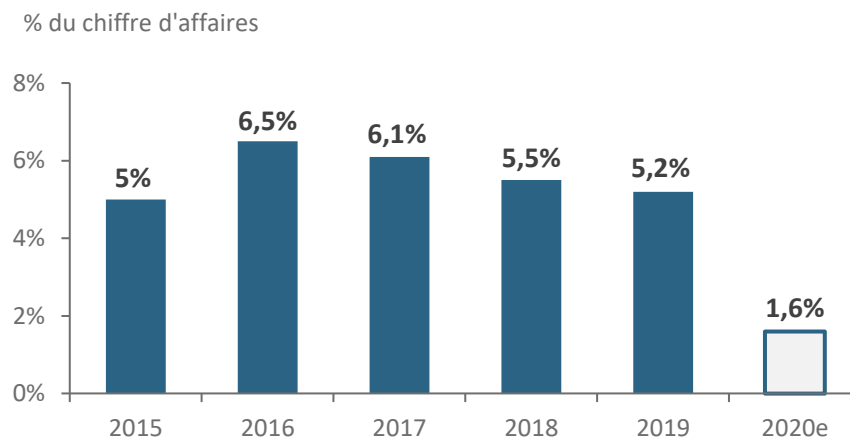
Le résultat net représente en moyenne 1,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Là encore, ce ratio accuse un net repli de 3,6 points par rapport à 2019. Tout comme pour l'excédent brut d'exploitation, cette baisse est principalement liée à la crise du Covid-19 et à ses conséquences économiques.

Résultat net (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du taux de résultat net (panel Ensemble)

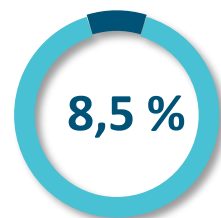


Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

En 2020, 8,5 % des salons de la profession ont mis en place un nouveau service. Le lissage figure à la première place de ces services nouvellement proposés, cité par 28 % des entreprises concernées.

Dans 86 % des cas, la prestation est effectuée par l'un des salariés de l'établissement.



des établissements ont mis en place un nouveau service en 2020
(Rappel 2019 : 5 %)

Les nouveaux services les plus cités

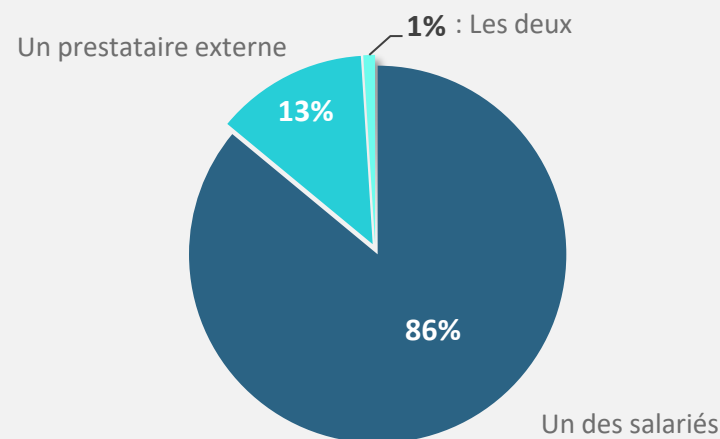
Lissage	28 %
Barbier	22 %
Soin Botox	17 %
Massage crânien	11 %

Rappel des plus cités en 2019

Barbier	36 %
Coloration végétale	34 %
Lissage	32 %



Parmi les établissements ayant mis en place un nouveau service au cours de l'année 2020, la prestation est effectuée par :



Source : Xerfi Spécific

En 2020, la fiche moyenne est de 45,6 € pour les femmes et de 21,6 € pour les hommes.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont plus élevées dans les salons sous enseigne et en Île-de-France.

Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C.



21,6 €
(21 €)



45,6 €
(44,3 €)



Détail selon les types d'établissements



Zoom selon la localisation



Île-de-France



26 €



53,6 €

Province



20,8 €



44,2 €

Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de 34,8 € pour les femmes et de 21,7 € pour les hommes.
 Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Île-de-France.

Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C



21,7 €
(21,6 €)



34,8 €
(34,6 €)



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2018

Zoom selon la localisation



Île-de-France



26,8 €



41 €

Province



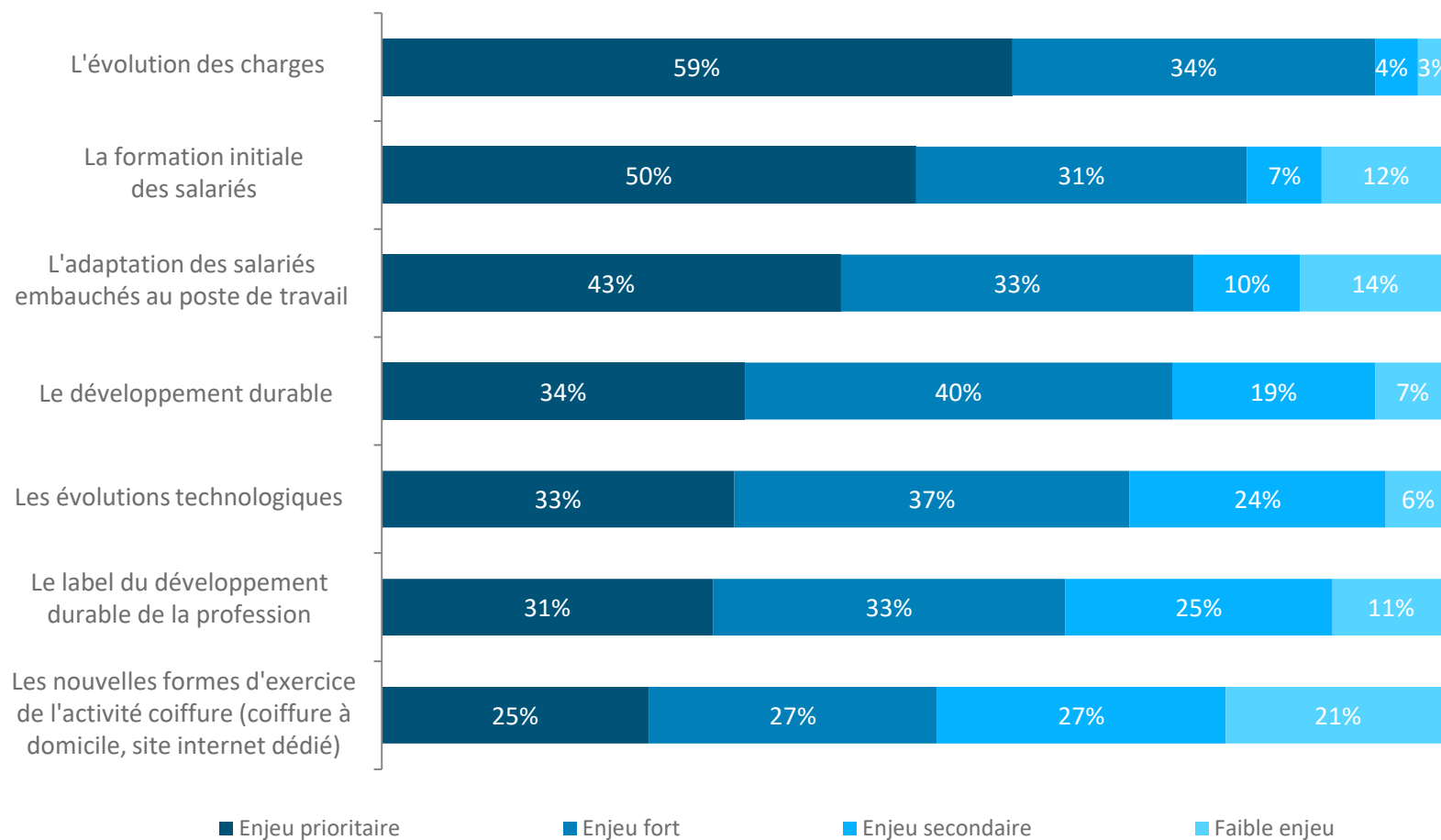
20,8 €



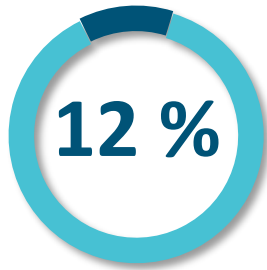
33,5 €

Source : Xerfi Spécific

Les enjeux pour l'avenir du métier



Source : Xerfi Spécific

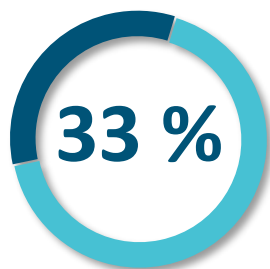


des établissements ont au moins **un autre enjeu prioritaire**

Les autres enjeux prioritaires cités

- 1 Le recrutement de personnel
- 2 La valorisation du métier
- 3 La TVA

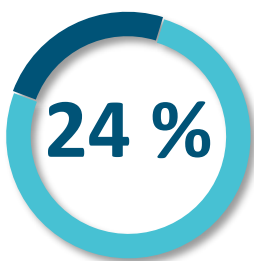
Source : Xerfi Spécific



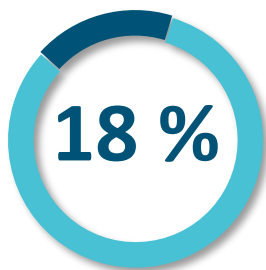
des établissements ont demandé la **subvention TPE Covid-19**
(CPAM, aménagements...)



des établissements l'ont obtenue

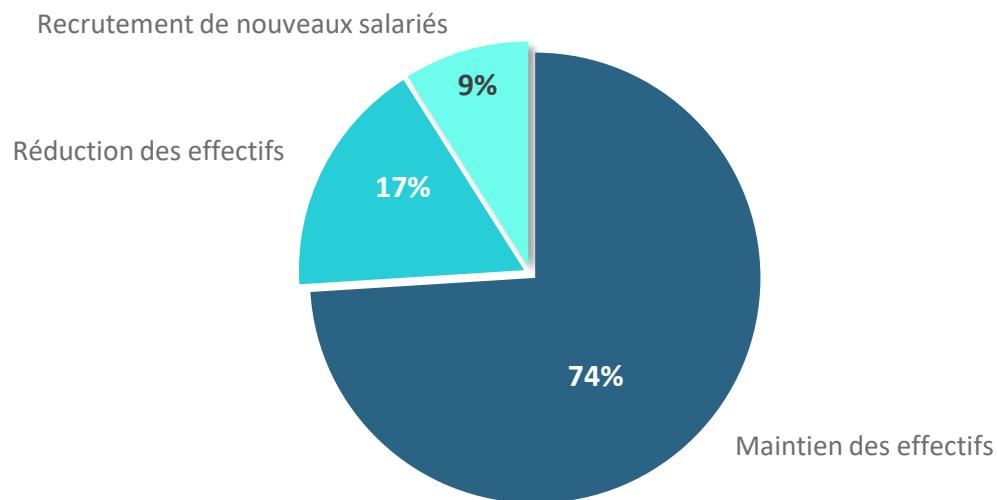


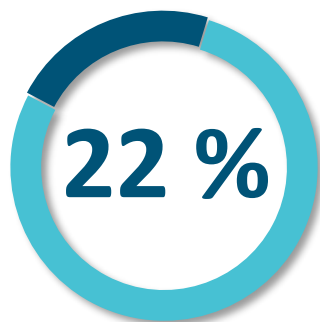
des établissements ont bénéficié d'une **franchise de loyer**



des établissements ont bénéficié d'une prise en charge au titre de l'assurance perte d'exploitation

Impact de la crise sur les effectifs salariés, en 2020 et 2021

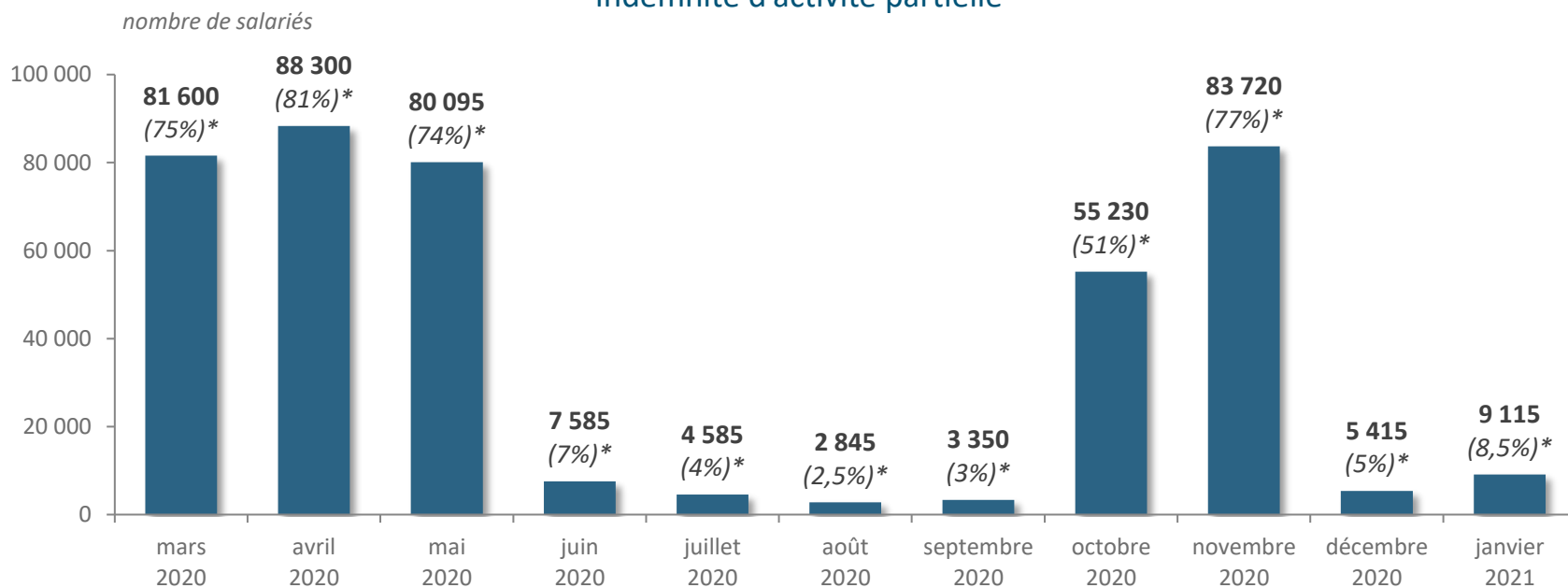




des établissements **ont réduit ou n'ont pas embauché un contrat en alternance** suite à la crise sanitaire

18 096 demandes de PGE
depuis mars 2020,
pour un montant moyen de **21 700 €**

Effectif salarié mensuel concerné par une
indemnité d'activité partielle



*Proportion d'effectifs salariés concernés dans la profession

Source : ASP DGEFP DARES

Partie 2. Emploi

Exercice 2020

La profession compte 178 769 actifs au 31 décembre 2020, soit une baisse de 1 % par rapport à 2019 et de 6,5 % depuis 2013.

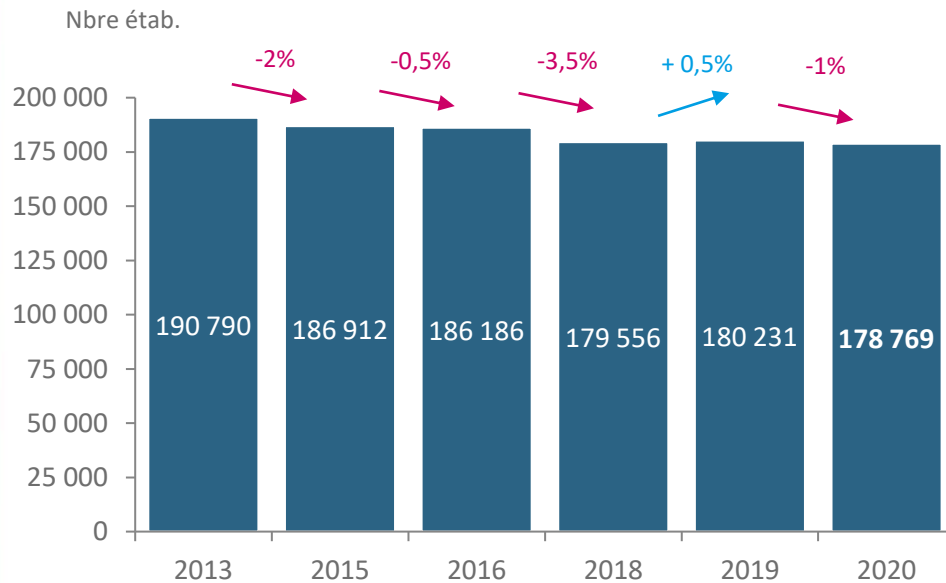
Près de six actifs sur dix travaillent dans un établissement indépendant (58,5 %), 27,5 % dans un établissement sous enseigne et 14 % à domicile.



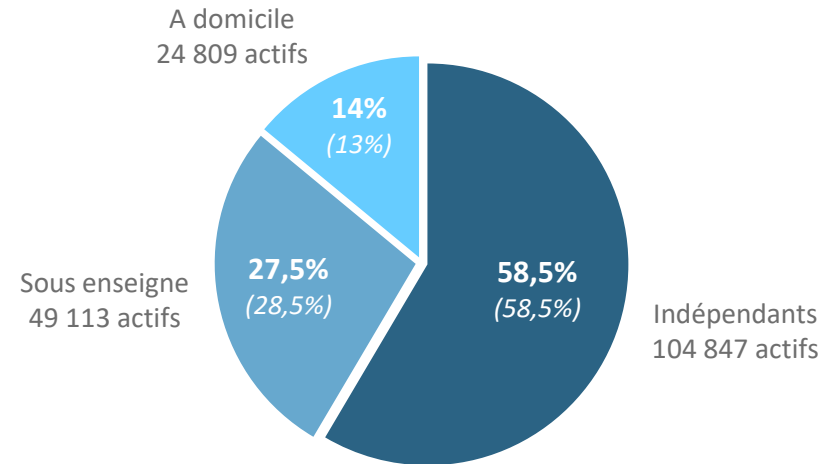
178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020

Nombre d'actifs
2013-2020



Répartition des actifs
selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / RSI / OPCO EP/ Xerfi Spécific

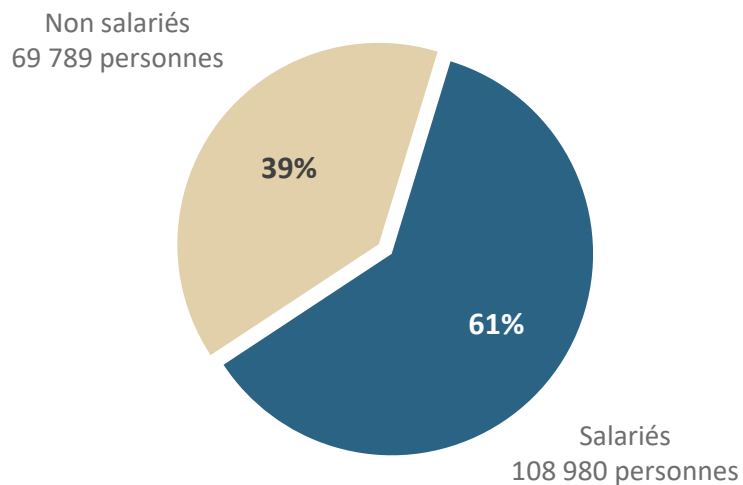
Au 31 décembre 2020, 61 % des actifs de la profession sont salariés, une part en baisse de 1,5 point par rapport à 2018 et 2019.

Y compris alternants

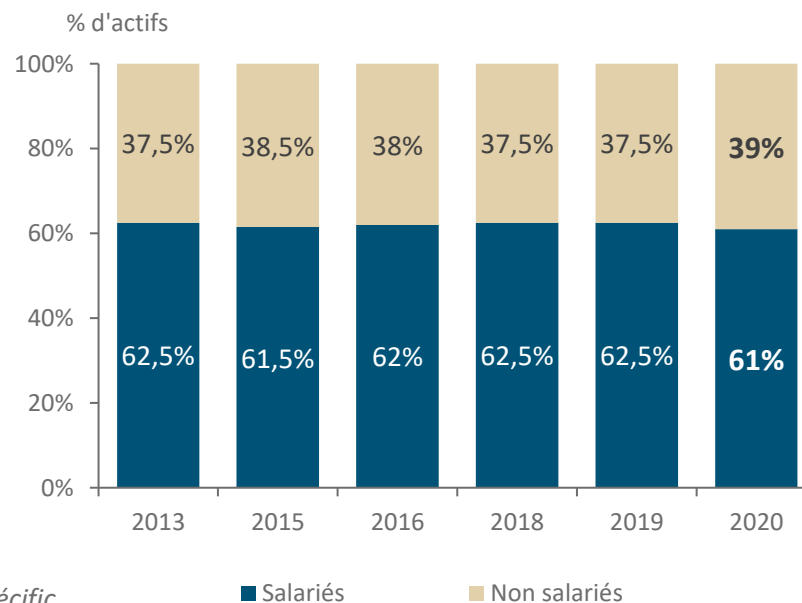
178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020

Répartition des 178 769 actifs selon leur statut



Evolution 2013-2020



Source : ACOSS / RSI / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

En fin d'année 2020, le nombre de non salariés dans la profession s'établit à 69 789, en hausse de 3 % par rapport à 2019, après une hausse de 0,5 % entre 2018 et 2019.

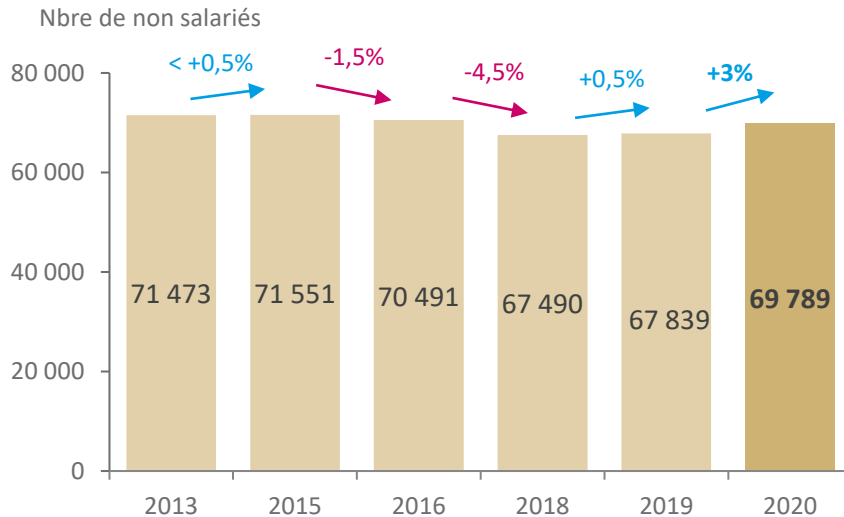
La part de non salariés travaillant dans des salons sous enseigne n'est que de 6,5 %, alors que ces établissements emploient plus du quart du total des actifs. A l'inverse, les coiffeurs à domicile représentent près du tiers des non salariés (32 %), tandis que leur poids dans le total des actifs est de 14 %.

69 789 non salariés

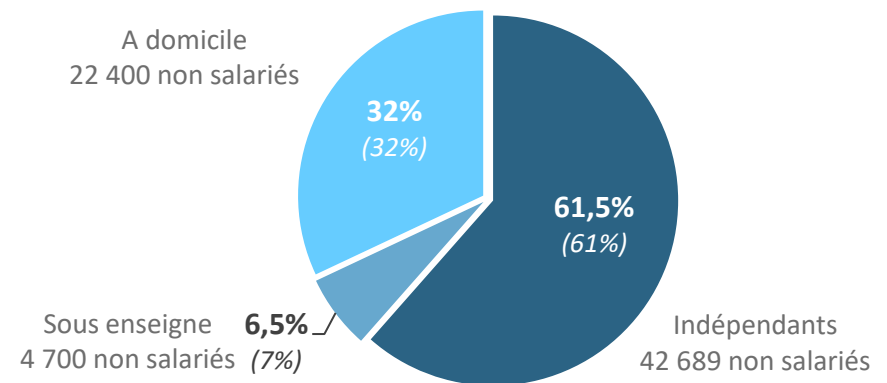
Effectifs non salariés au 31 décembre 2020

Source : ACOSS / RSI

Nombre de non salariés
2013-2020



Répartition des non salariés
selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : ACOSS / RSI / Xerfi Spécific

Au global

Au 31 décembre 2020, la profession compte 108 980 salariés, un nombre en baisse de 3 % à un an d'intervalle.

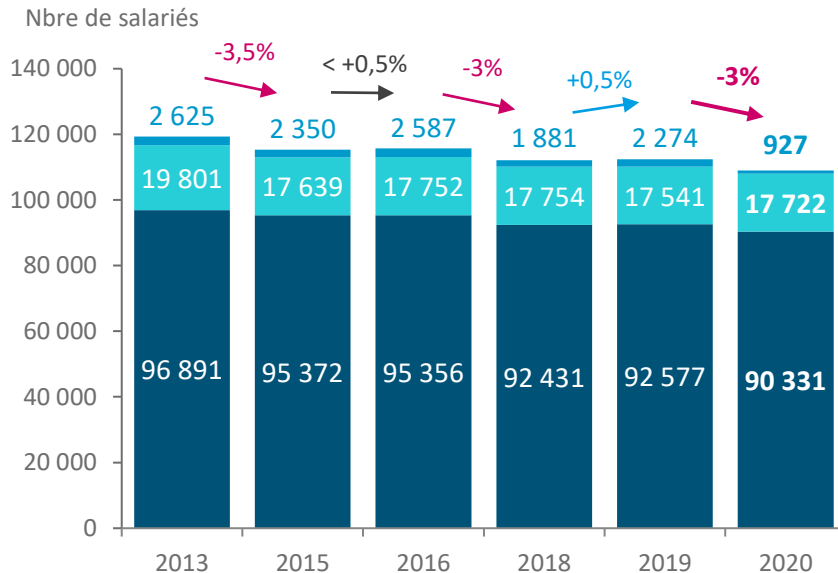
Les salons indépendants concentrent 57 % des salariés de la profession tandis qu'ils représentent 77,5 % des établissements employeurs.

Y compris alternants

108 980 salariés

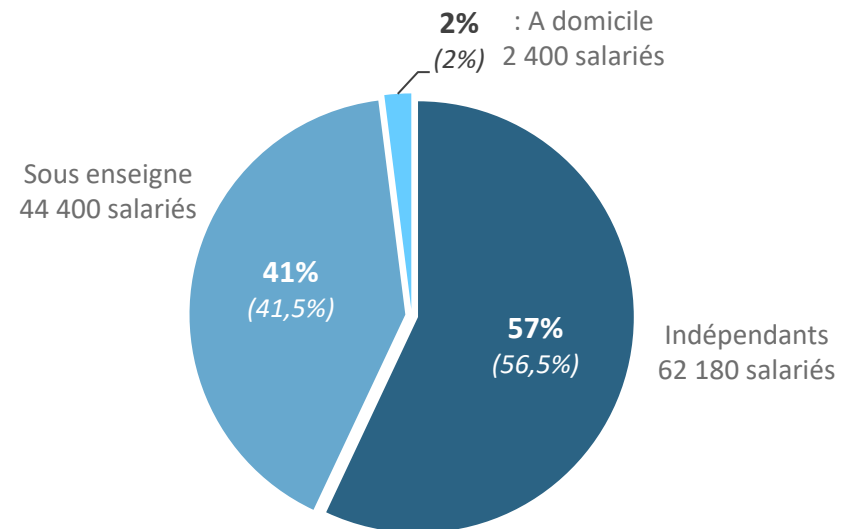
Effectifs salariés au 31 décembre 2020

Nombre de salariés 2013-2020



■ Contrats de professionnalisation ■ Apprentis ■ salariés hors alternance

Répartition des salariés selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / OPCO EP/ Xerfi Spécific

Selon le sexe

Au 31 décembre 2020, près de neuf salariés sur dix sont des femmes dans la profession (88 %), soit une baisse de 1 point par rapport à 2019.

Cette répartition est proche que l'établissement soit sous enseigne ou indépendant.

Répartition des salariés selon leur sexe



12 %



88 %

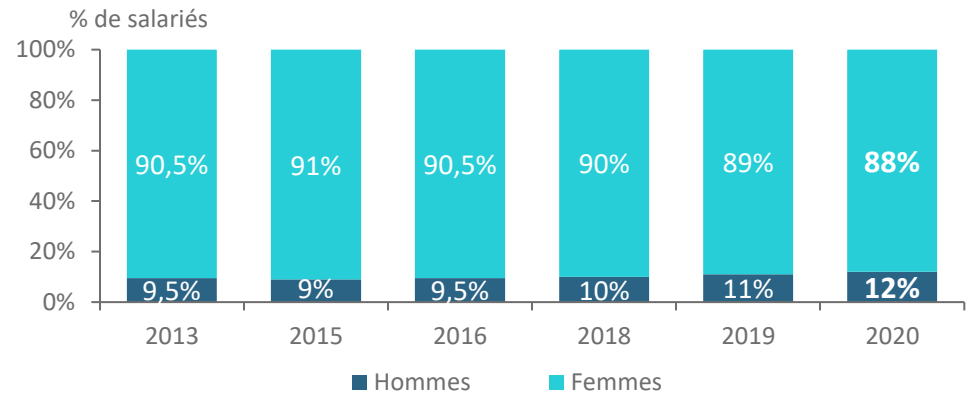
Source : Xerfi Spécific



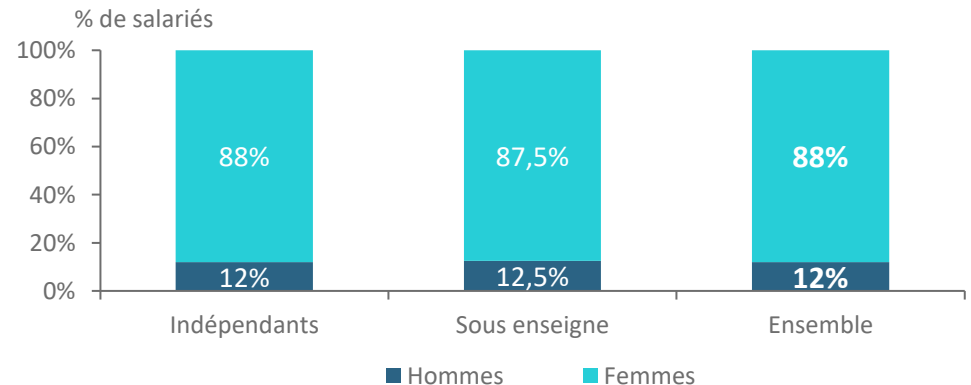
La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Y compris alternants

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 108 980 salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.	Rappel 2019
Apprentis	19,5 %	19 %
Contrats de professionnalisation	1 %	2 %
Manucures, esthéticiennes	2 %	1,5 %
Coiffeurs débutants	2,5 %	3 %
Coiffeurs	9 %	8 %
Coiffeurs confirmés	23 %	23,5 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	24,5 %	26 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	8 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	3 %	3 %
Managers débutants	4 %	3 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1,5 %	1 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

 Y compris
alternants

 Source :
Xerfi Spécific

Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés de la branche au 31 décembre 2020 est de 33,5 ans, un chiffre stable par rapport à 2019. Les hommes salariés sont plus âgés en moyenne que les femmes salariées (35 ans contre 33,5 ans).

Les salariés des établissements indépendants (35 ans) sont en moyenne plus âgés que ceux des établissements sous enseigne (31,5 ans) à raison de 3,5 ans de plus.

Y compris alternants



35 ans
(35 ans)

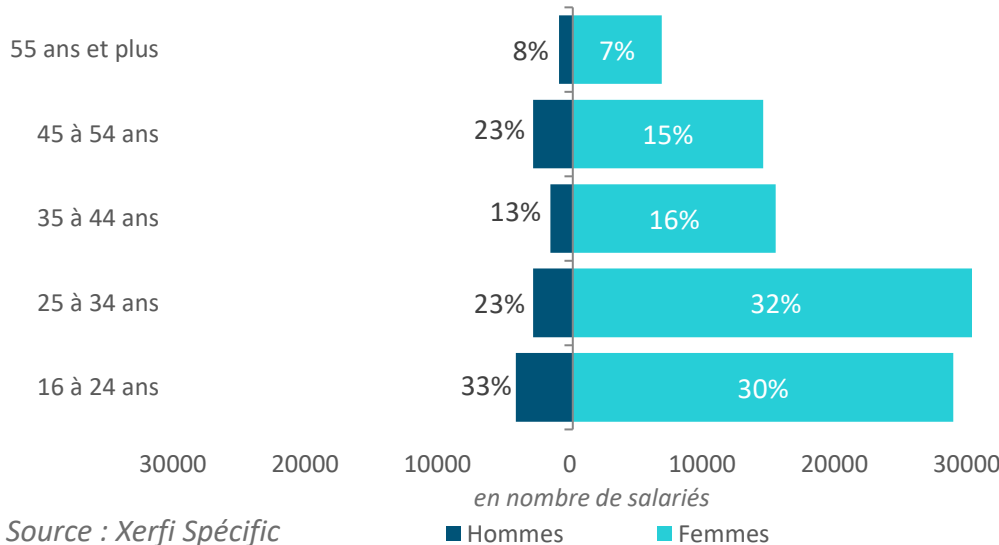
33,5 ans

Age moyen des salariés

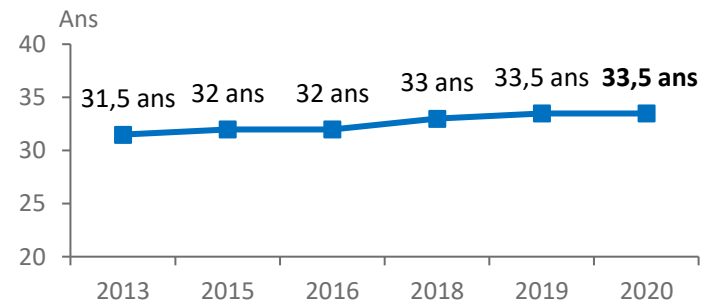


33,5 ans
(33,5 ans)

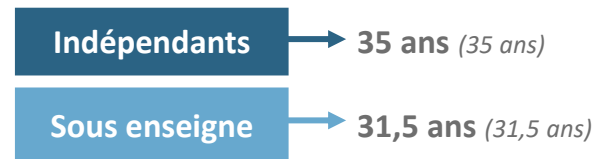
Répartition des 108 980 salariés selon leur âge



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : Xerfi Spécific

Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté des salariés est de 6,5 ans au 31 décembre 2020 soit 6 mois de plus qu'en 2019.

L'ancienneté est plus élevée en moyenne dans les établissements indépendants (7,5 ans) que dans les salons sous enseigne (5,5 ans).

Y compris alternants



6 ans
(6 ans)

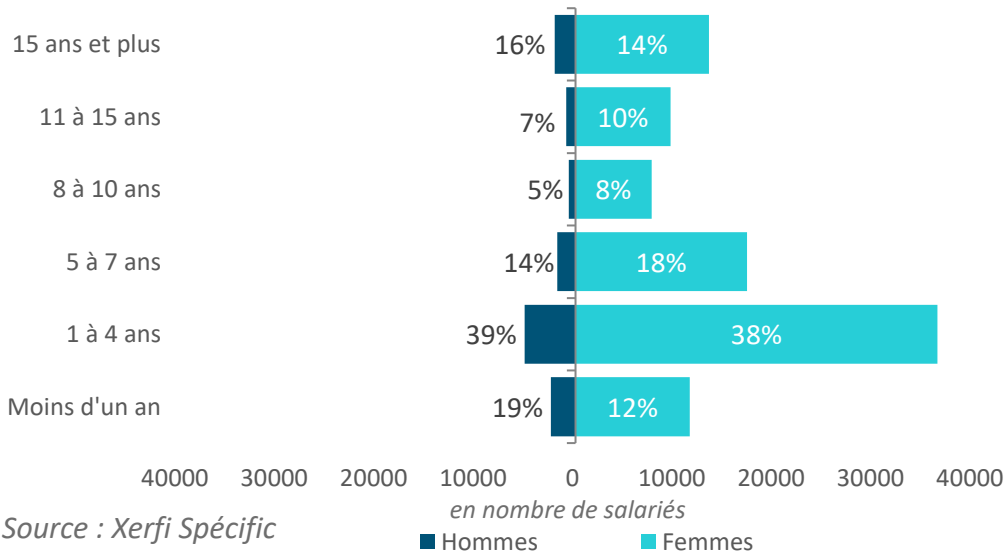
6,5 ans

Age moyen des salariés



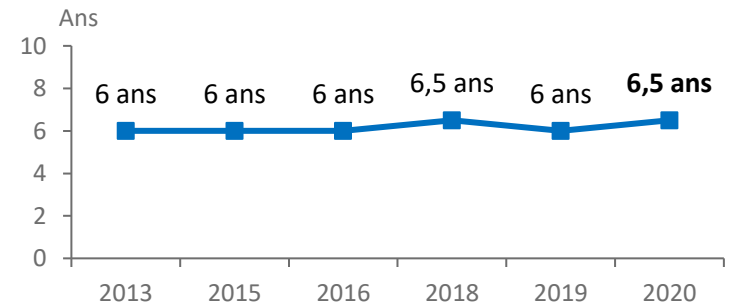
6,5 ans
(6 ans)

Répartition des 108 980 salariés selon leur ancienneté



Source : Xerfi Spécific

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements

Indépendants

→ 7,5 ans (6,5 ans)

Sous enseigne

→ 5,5 ans (5,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2019

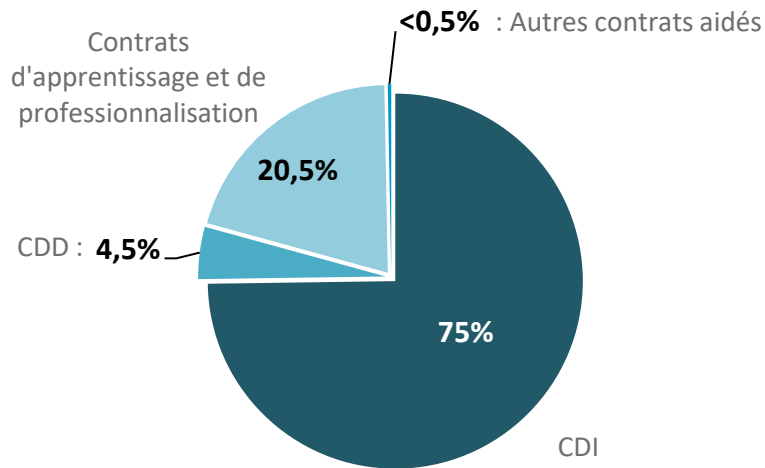
Selon la nature des contrats des salariés

Y compris alternants

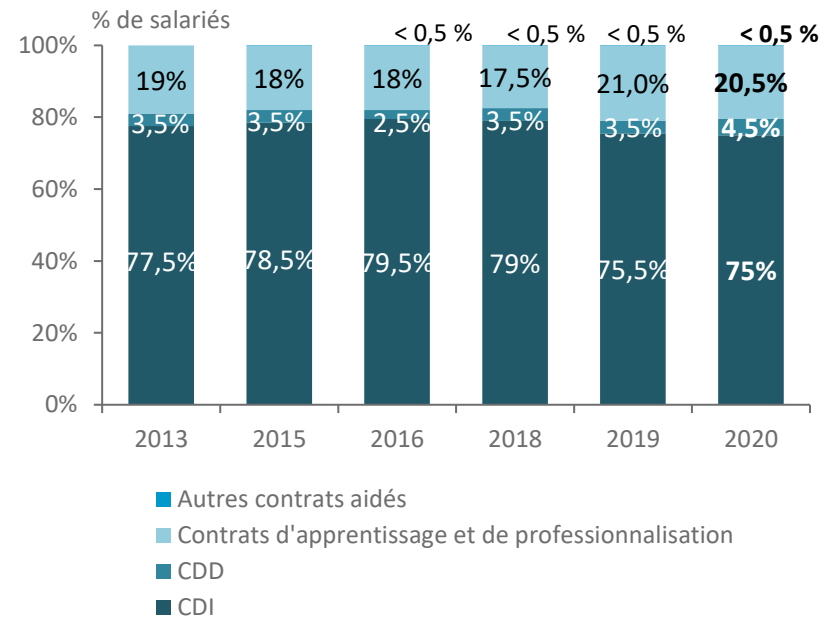
En 2020, les trois quarts des salariés ont un CDI, soit un demi-point de moins qu'en 2019, mais quatre points de moins qu'en 2018.

Près d'un cinquième des effectifs sont en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Répartition des 108 980 salariés selon la nature des contrats



Evolution 2013-2020



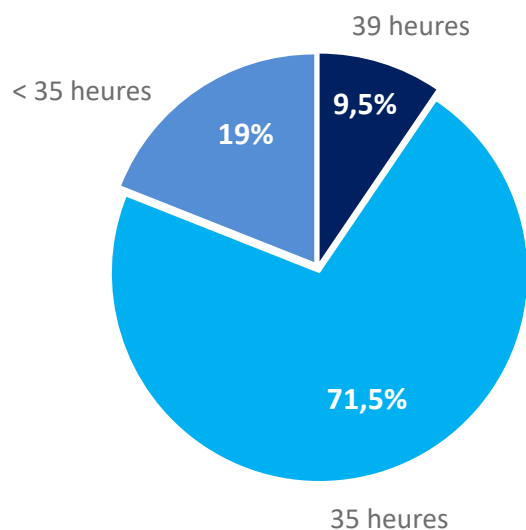
Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

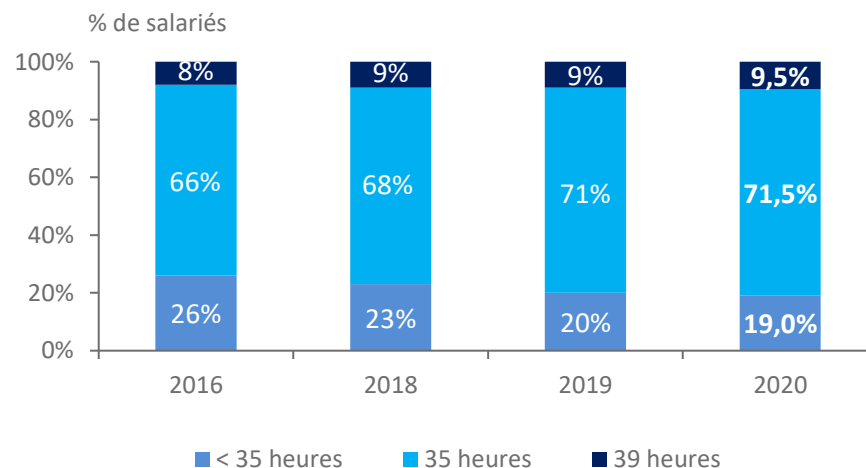
Selon la durée du travail des salariés

Plus de sept salariés sur dix occupent un poste à 35 heures en 2020, quasiment la même proportion que l’an passé. Les postes d’une durée inférieure à 35 heures par semaine sont deux fois plus nombreux que les postes à 39 heures.

Répartition des 108 980 salariés selon la durée du travail



Evolution 2016-2020



Source : Xerfi Spécific

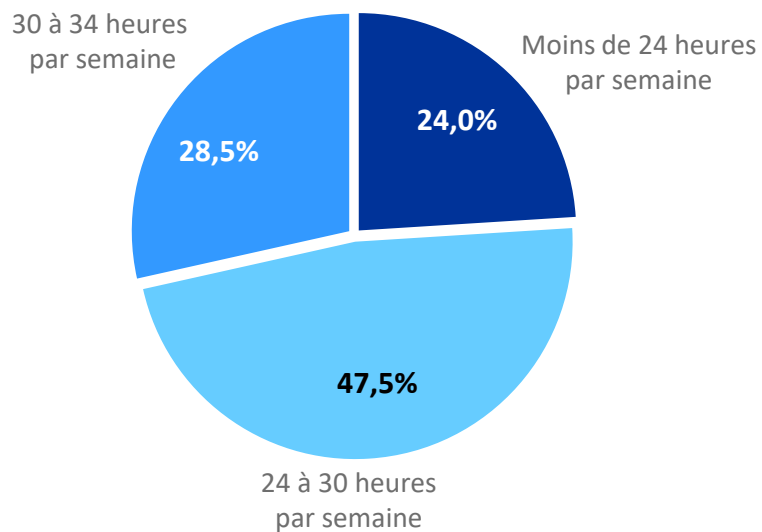
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés effectuant moins de 35 heures par semaine, la moitié travaille entre 24 et 30 heures (47,5 % exactement), un quart moins de 24 heures et 28,5% de 30 à 34 heures.

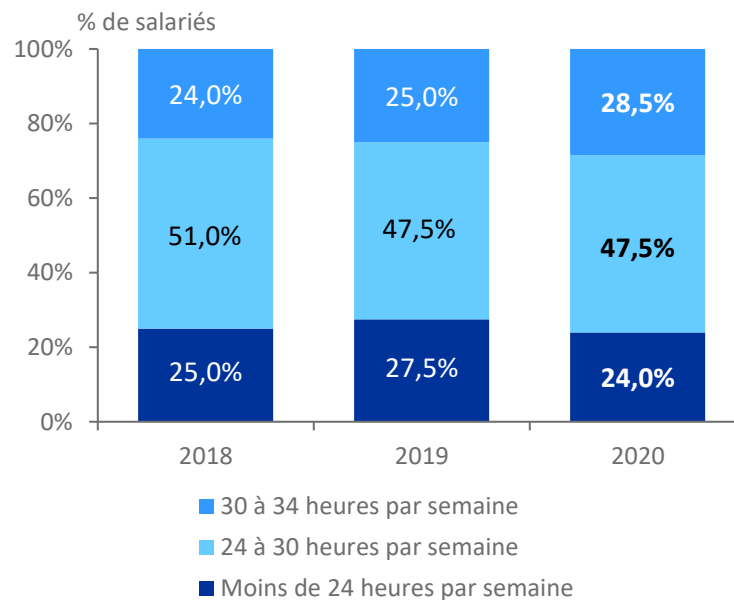
Comparativement à 2019, la proportion de contrat de moins de 24 heures a nettement diminué au profit des durées comprises entre 30 et 34 heures.

Y compris alternants

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée du travail



Evolution 2018-2020



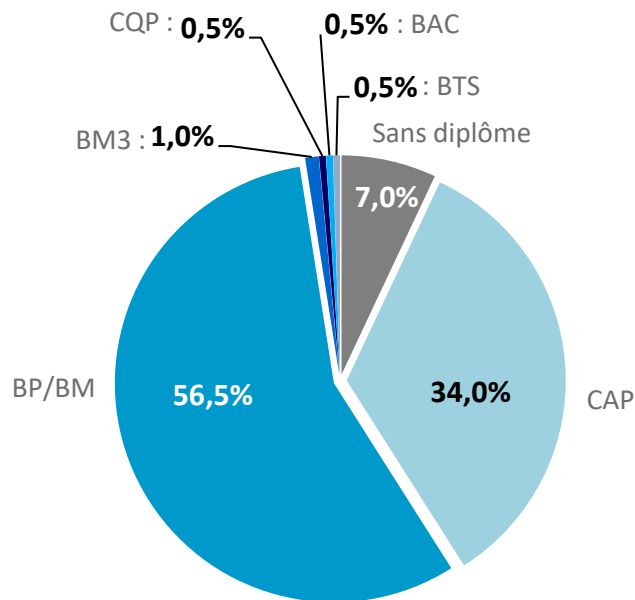
Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

Selon le diplôme le plus élevé

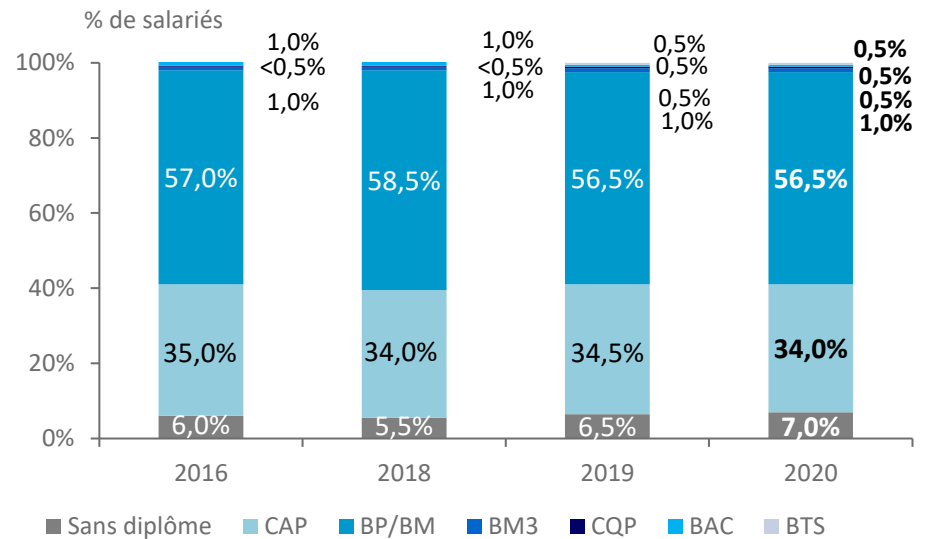
Plus de la moitié des salariés de la profession possède un BP/BM (56,5%) comme diplôme le plus élevé, un pourcentage identique à celui de 2019. Les CAP représentent plus d'un tiers des effectifs, alors que les sans diplôme atteignent 7%.

Répartition des 108 980 salariés selon le diplôme le plus élevé



Source : Xerfi Spécific

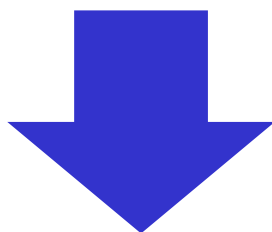
Evolution 2016-2020



Y compris
alternants

Au cours de l'année 2020, plus de 15 000 salariés ont été embauchés dans la profession et près de 19 000 sont partis, soit un solde négatif de presque 3 500 personnes entre 2019 et 2020.

SOLDE : - 3 400 salariés
entre 2019 et 2020 soit une **diminution** de **-3 %**

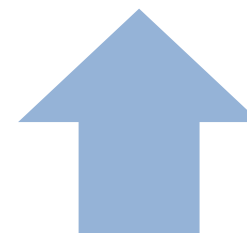


Nombre d'embauches en 2020

+ 15 250 salariés

soit un taux d'embauche ⁽¹⁾ de **14 %**

Rappel 2019 : 18 000 embauches, soit un taux d'embauche de 16%



Nombre de départs en 2020

- 18 650 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **17 %**

Rappel 2019 : 17 700 départs, soit un taux de départ de 15,5%

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020

⁽²⁾ nombre de départs en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020

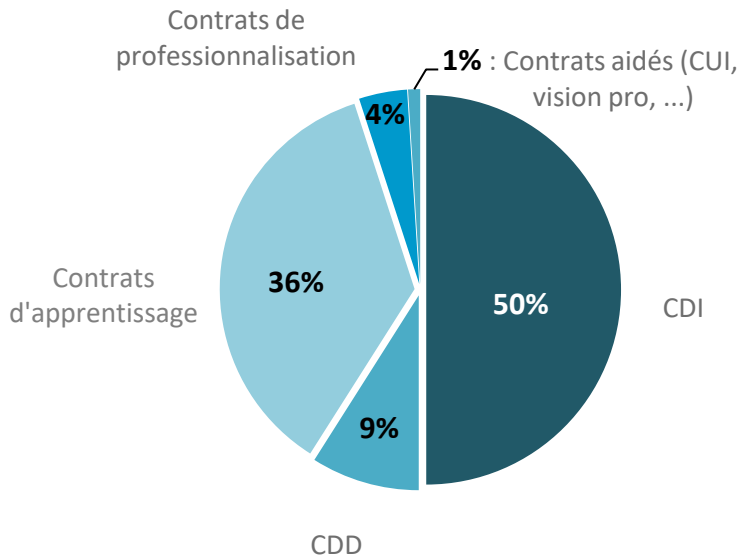
Source : Xerfi Spécific

Selon la nature des contrats des salariés

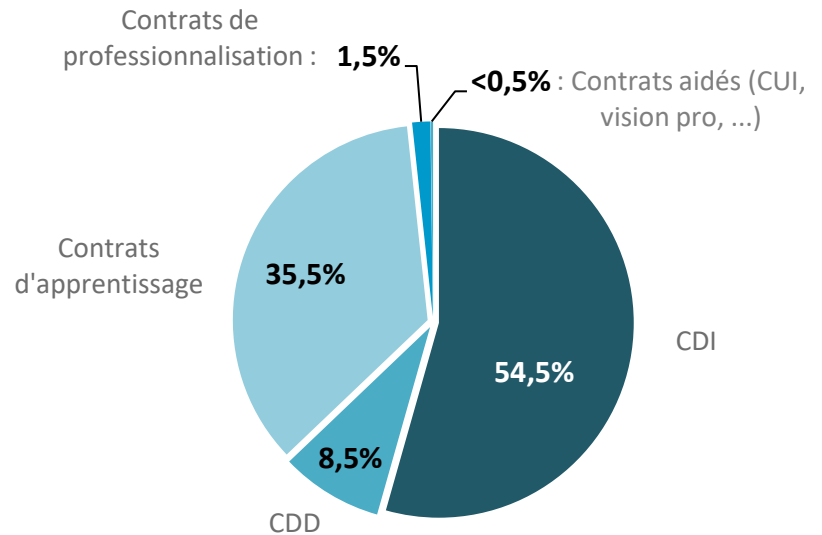
Au cours de l'année 2019, la moitié des contrats signés sont des CDI. Ce pourcentage augmente de près de cinq points entre 2019 et 2020. Les contrats d'apprentissage représentent toujours un peu plus d'un tiers des embauches, alors que le poids des contrats de professionnalisation se réduit.

Y compris alternants

Répartition des embauches en 2019 selon la nature des contrats de travail



Répartition des embauches en 2020 selon la nature des contrats de travail



Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

	% de départs	Rappel 2019
Démissions	34%	36%
Fin CDD (hors contrats aidés)	3%	10%
Rupture conventionnelle	13%	14%
Maladie ou inaptitude professionnelle	2,5%	4%
Départs pendant la période d'essai	4%	7%
Fin de contrats d'alternance	36%	18%
Licenciements économiques	4%	3%
Départs en retraite ou préretraite	1%	1,5%
Autres*	3%	6,5%
Ensemble	100 %	100%

Y compris
alternants

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

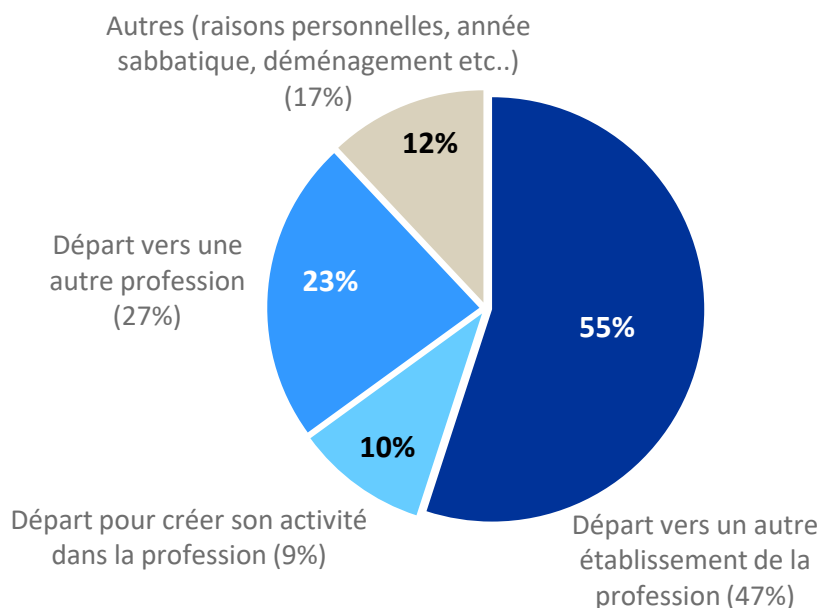
Selon le motif

Plus de la moitié des salariés ayant démissionné en 2020 partent vers un autre établissement de la profession. Ce pourcentage est en forte hausse comparativement à 2018. A l'inverse, ils sont moins nombreux que deux ans plus tôt à changer de profession.

Concernant les motifs de ruptures conventionnelles, les raisons personnelles interviennent de manière nettement plus fréquentes. Elles sont même plus importantes que les changements de métier (36% vs 33%).

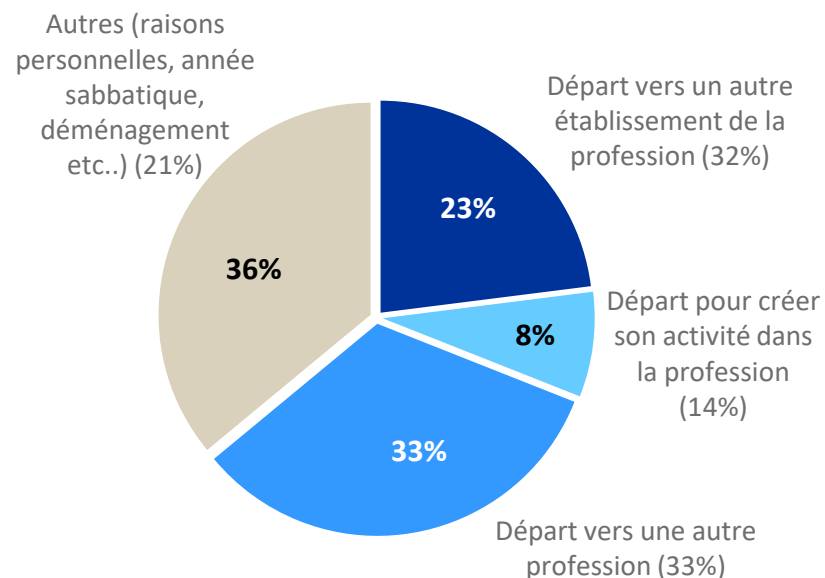
Y compris alternants

Répartition des démissions selon le motif



Figurent entre parenthèses les données 2018

Répartition des ruptures conventionnelles selon le motif

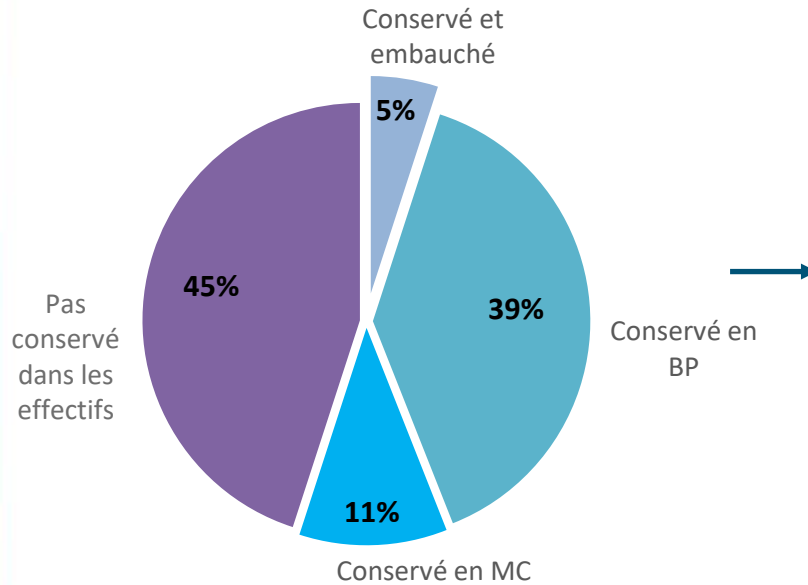


Source : Xerfi Spécific

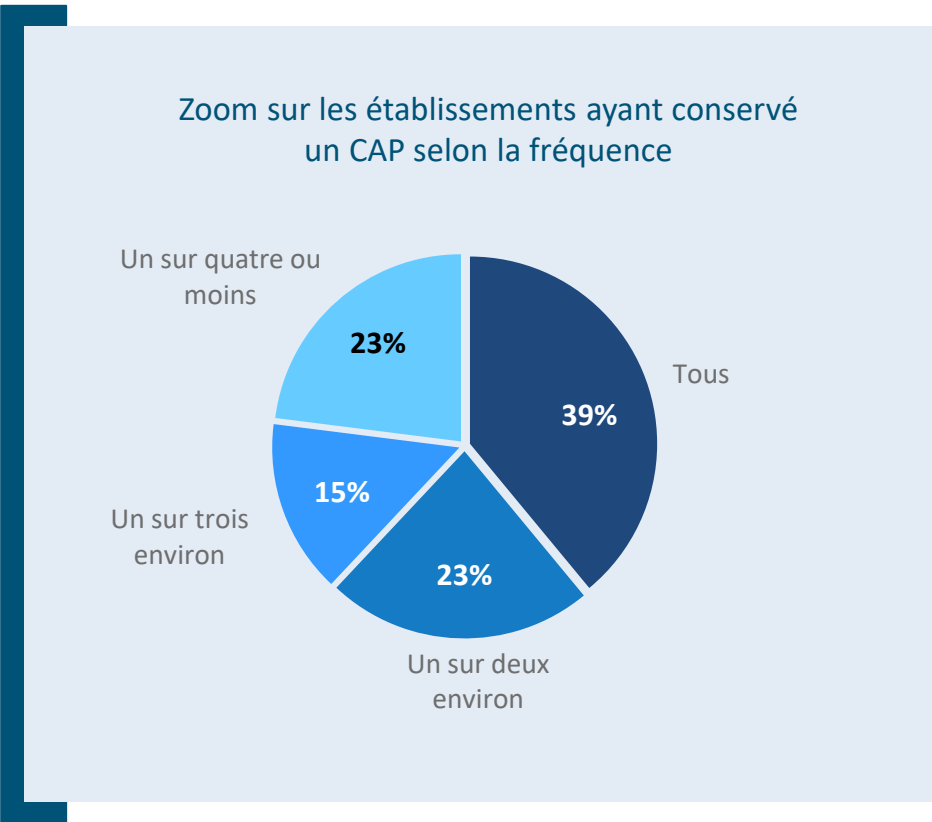
Établissements ayant au moins un CAP

Parmi les établissements ayant au moins un CAP, 39% déclarent les conserver en BP et 45% ne les gardent pas dans les effectifs. Globalement, 39% des salons conservent toujours leur CAP. Ils sont à peu près un quart à garder un CAP sur deux ou un CAP sur quatre.

Répartition des établissements ayant au moins un CAP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un CAP selon la fréquence

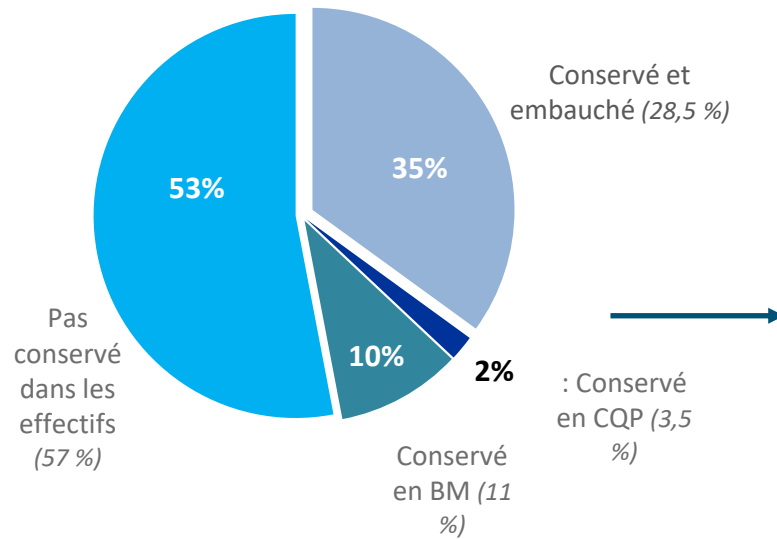


Source : Xerfi Spécific

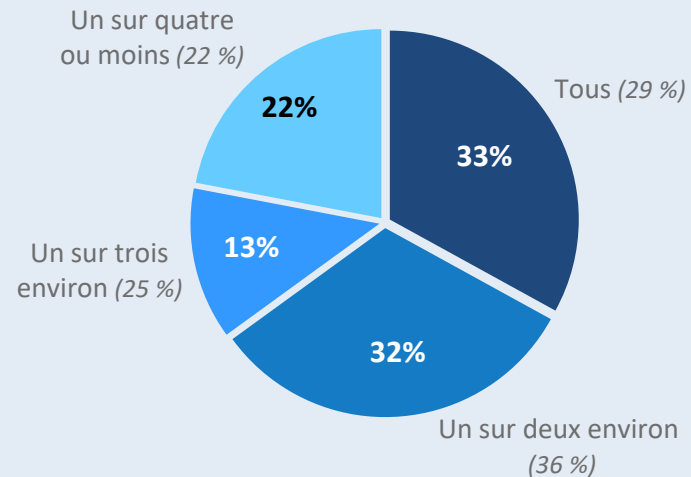
Etablissements ayant au moins un BP

Parmi les établissements ayant au moins un BP, ils sont plus d'un tiers à conserver et embaucher leur BP. Par contre un salon sur deux ne les conserve pas. Dans quasiment les deux tiers des établissements, un BP sur deux sera conservé.

Répartition des établissements ayant au moins un BP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un BP selon la fréquence



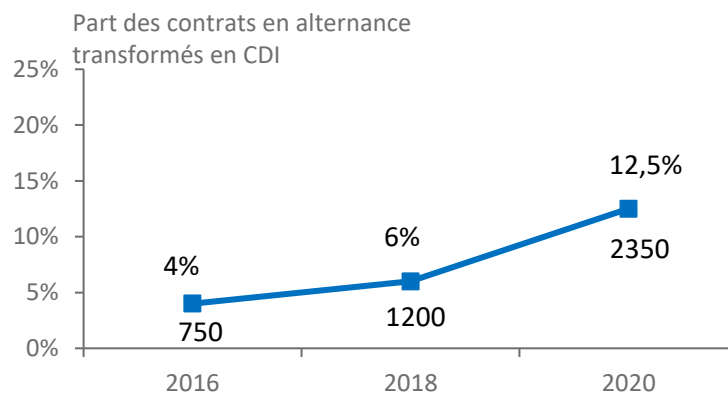
Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

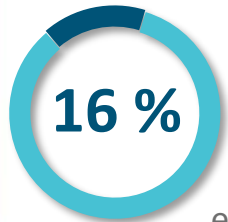
Transformation en CDI

En 2020, parmi les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance 12,5% ont été transformés en CDI (2 350 contrats) contre 6 % en 2018 (1 200 contrats).

Évolution de la part de contrats d'apprentissage et de professionnalisation transformés en CDI



Source : Xerfi Spécific



des établissements ont cherché à embaucher sans y parvenir en 2020

(Rappel 2018 : 17% des établissements)



Top 3 des postes les plus recherchés



Source : Xerfi Spécific

Partie 3. Conditions de travail

Exercice 2020

Au global

En 2020, le nombre de jours d'absence s'élève à 1 790 000 jours, soit plus de 16 jours par salarié.

De la même manière que le nombre d'arrêts, les jours d'absence ont nettement progressé en 2020 du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs.

Y compris alternants

1 790 000 jours

soit **16,4 jours** par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre de jours d'absence en 2020

Détail selon les types d'établissements

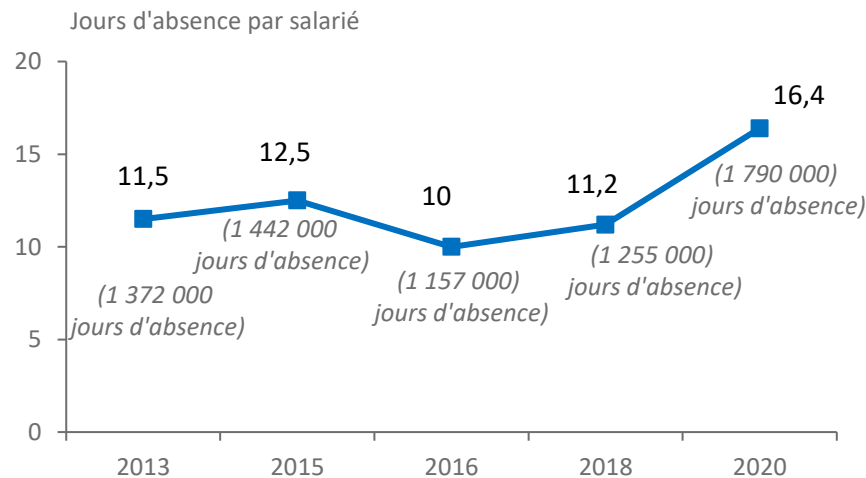
Indépendants

→ **18,1 jours par salarié** (11,2)

Sous enseigne

→ **14,1 jours par salarié** (10,4)

Evolution 2013-2020



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Si la maladie représente plus de 80% des absences, ce motif ne concerne plus que 45 des des jours d'absence. A l'inverse, alors que les congés maternité et les autres absences représentent 15% des absences, ils concentrent près de la moitié des jours d'absence.

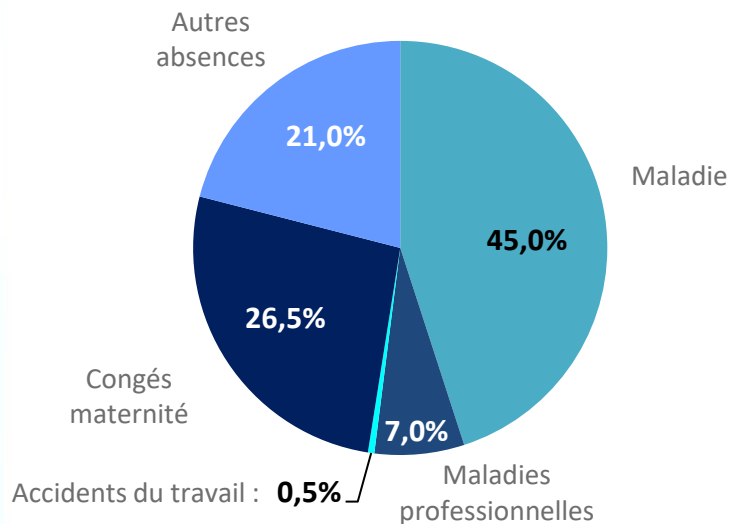
Y compris alternants

1 790 000 jours

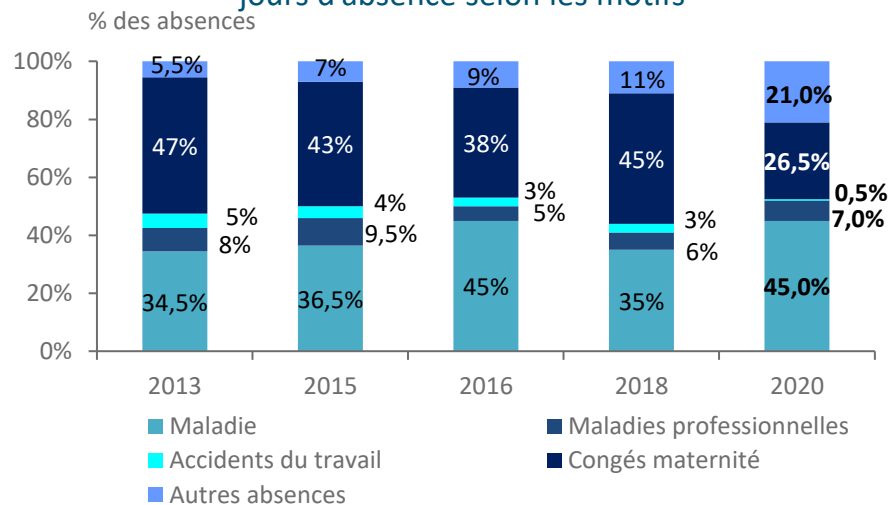
soit **16,4** jours par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre de jours d'absence en 2020

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Évolution 2013-2020 de la répartition des jours d'absence selon les motifs

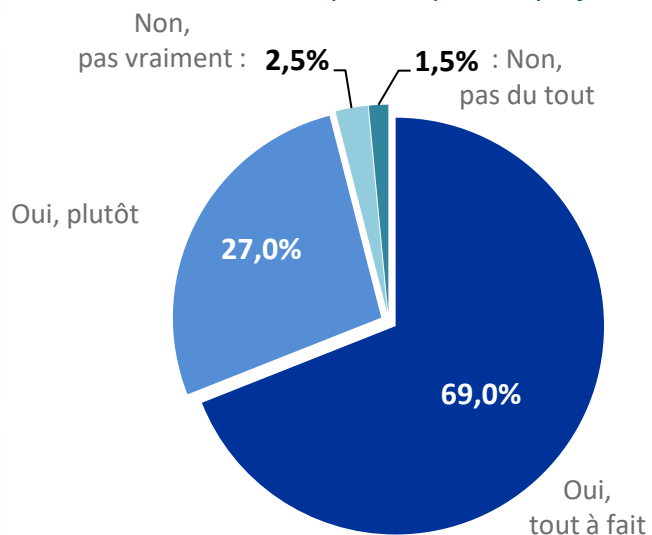


Source : Xerfi Spécific

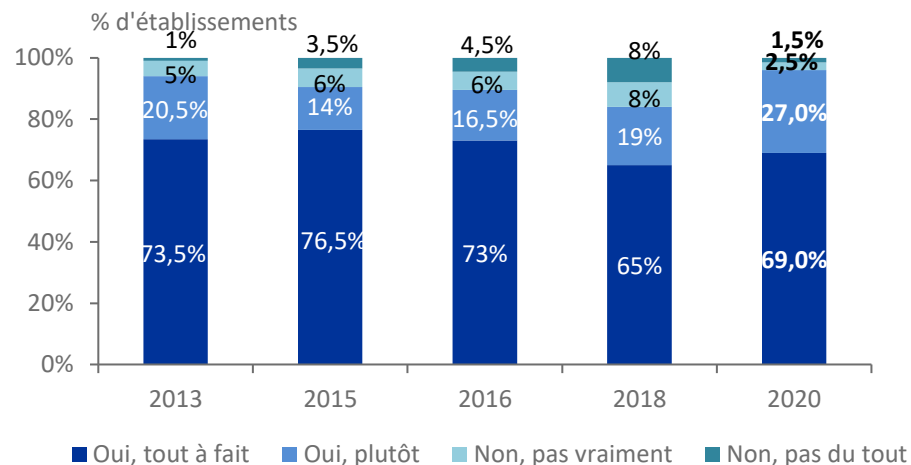
En 2020, la quasi-totalité des établissements déclare que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles, ils sont même 69% à être « tout à fait » d'accord avec cette idée.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements

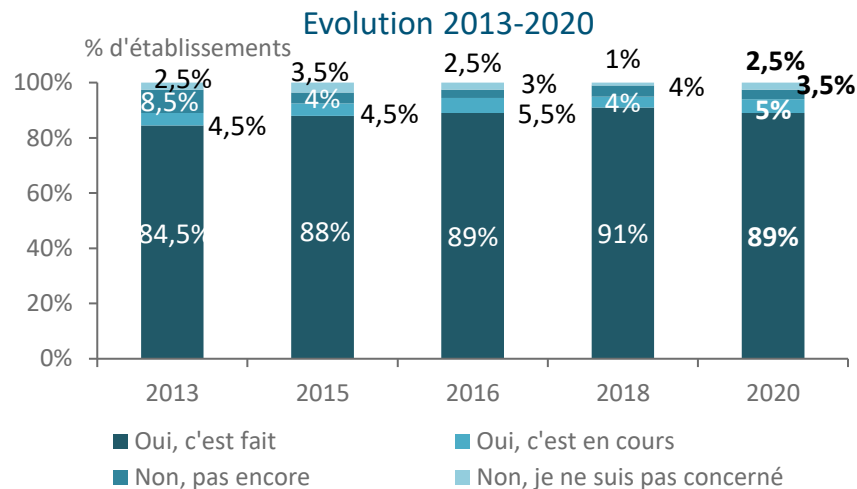
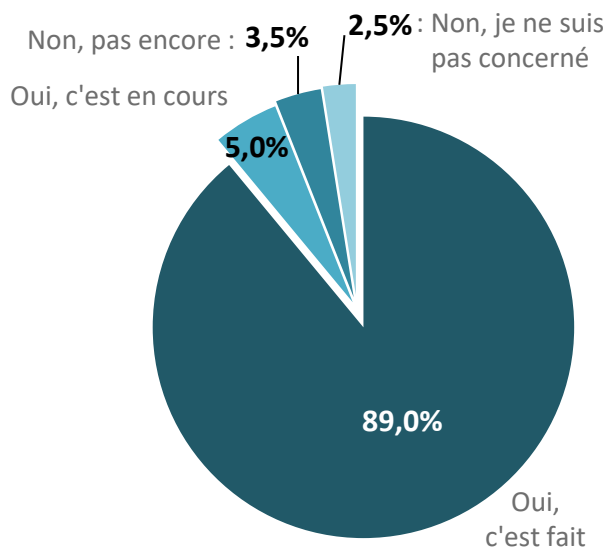
	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	68%	85%	67%	69%
Oui, plutôt	28%	13%	30%	27%
Non, pas vraiment	3,5%	2%	0,5%	2,5%
Non, pas du tout	0,5%	< 0,5%	2,5%	1,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

En 2020, quasiment l'ensemble de la profession déclare avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Quoique très élevé, ce pourcentage s'avère en baisse à deux ans d'intervalle.

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	87%	93,5%	89%
Oui, c'est en cours	5%	5%	5%
Non, pas encore	4%	1,5%	3,5%
Non, je ne suis pas concerné	4%	< 0,5%	2,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

Partie 4. Formation professionnelle

Exercice 2020

Les engagements des contrats de professionnalisation s'élèvent à:

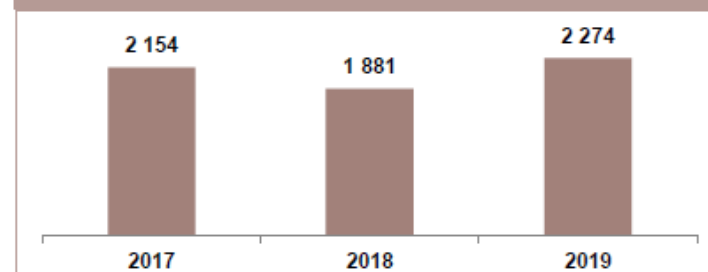
17 666 208 €

2 274
Stagiaires

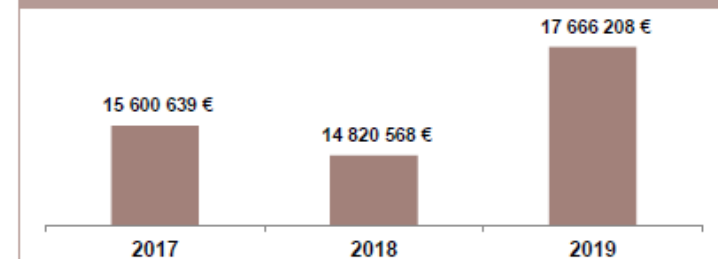
1 817
Entreprises
bénéficiaires

	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	7 243 €	7 879 €	7 769 €
Durée moyenne/stagiaire	609 h	614 h	587 h

NOMBRE DE STAGIAIRES

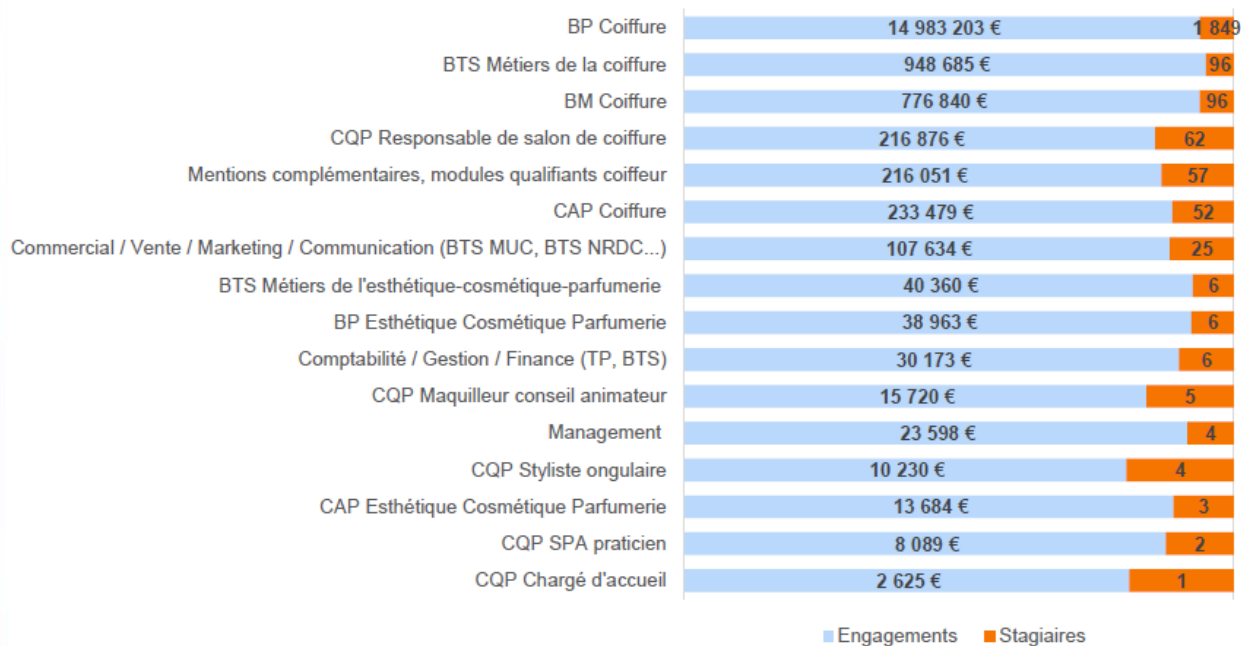


MONTANT DES ENGAGEMENTS

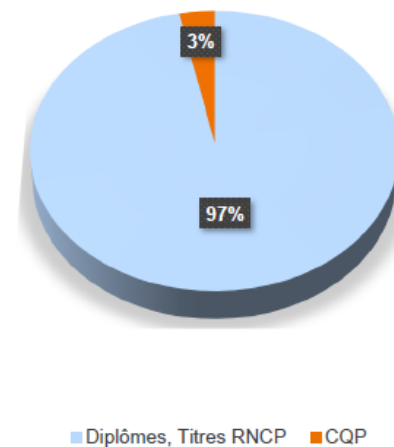


Source : OPCOEP

Certifications visées par nombre de contrats



% stagiaires par sanction de formation



Source : OPCOEP

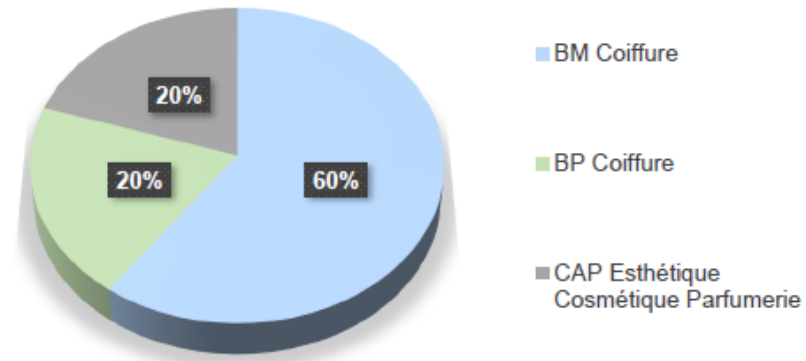
Les engagements des actions PRO-A s'élèvent à :

14 800 €

5
Stagiaires

5
Entreprises
bénéficiaires

% stagiaires par qualifications visées



Source : OPCOEP

Les engagements des contrats d'apprentissage s'élèvent à :

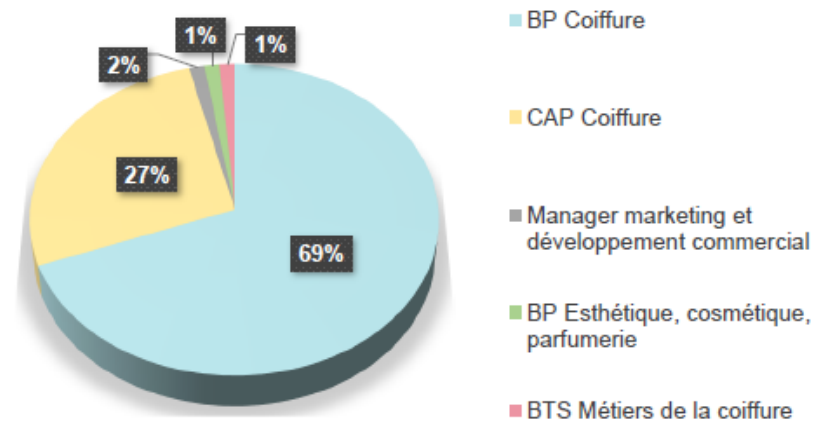
874 047 €

78
Stagiaires

74
Entreprises
bénéficiaires

	2019
Coût moyen/stagiaire	11 206 €
Durée moyenne/stagiaire	778 h

Certifications visées par certifications visées



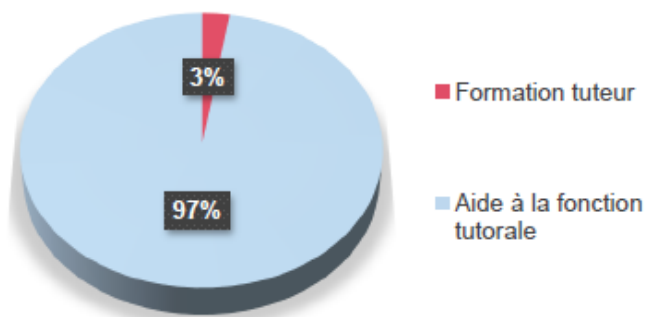
Source : OPCOEP

Les engagements des formations tuteurs et de l'aide à la fonction tutorale s'élèvent à 716 625 €

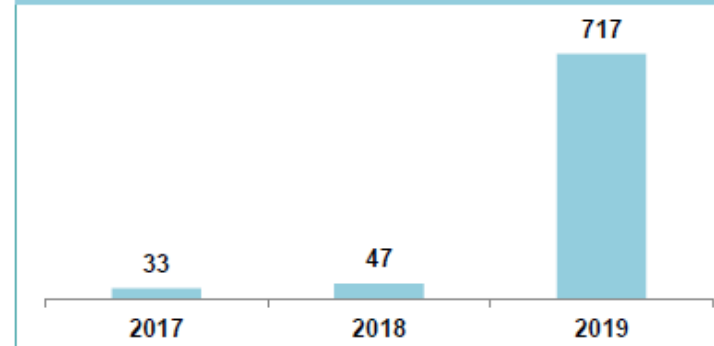
Répartition des engagements

717
Stagiaires

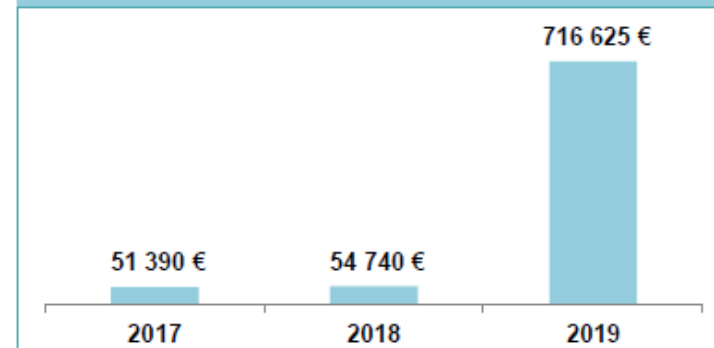
501
Entreprises
bénéficiaires



NOMBRE DE STAGIAIRES



MONTANT DES ENGAGEMENTS



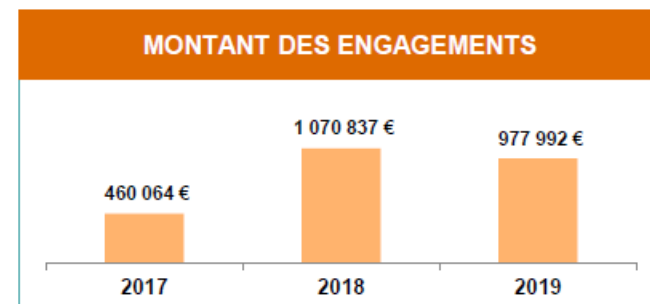
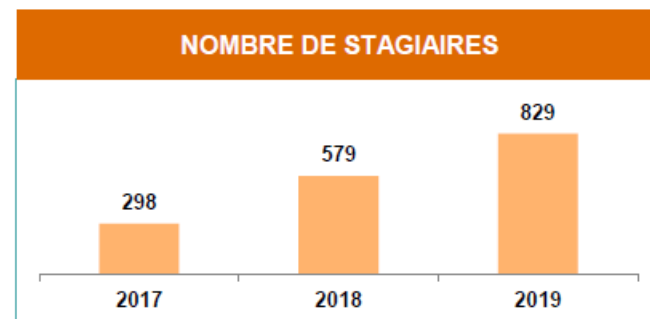
Source : OPCOEP

Les engagements du CPF s'élèvent à **977 992 €** dont **51 023 €** d'abondement

CPF Entreprises **79 169 €** → **71** stagiaires
 CPF Salariés autonomes **898 823 €** → **758** stagiaires

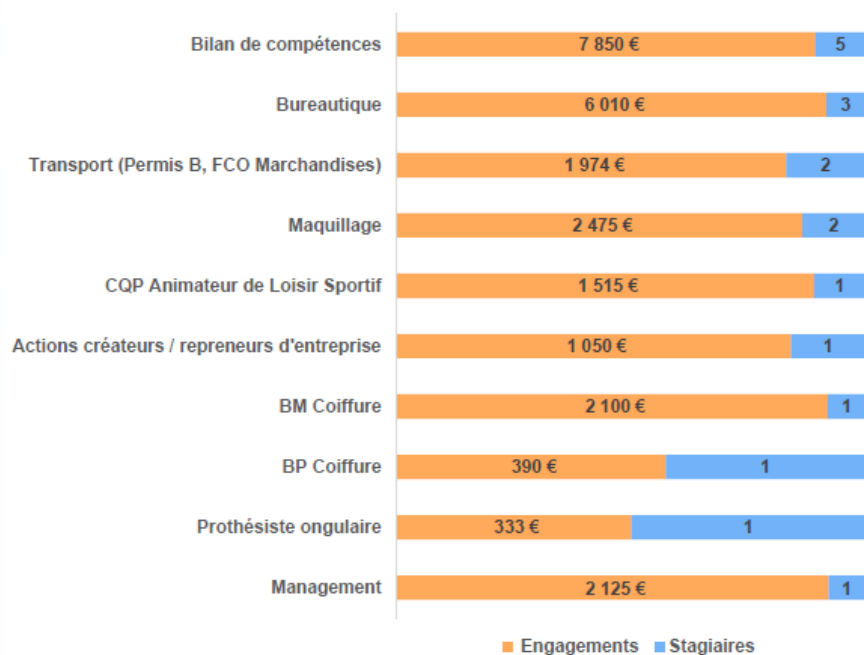


	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	1 543 €	1 849 €	1 027 €
Durée moyenne/stagiaire	52 h	67 h	44 h

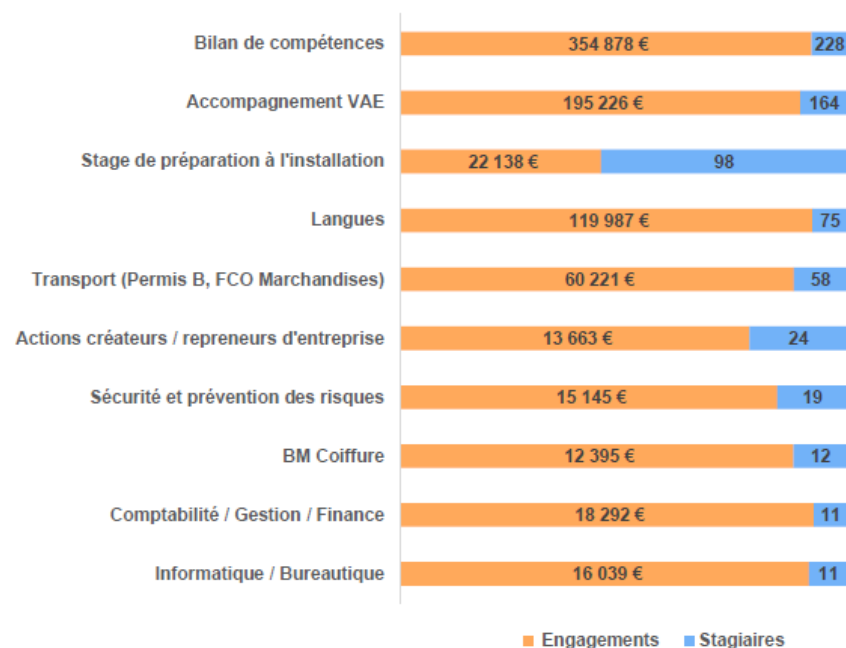


Source : OPCOEP

TOP TEN – CPF Entreprises



TOP TEN – CPF Salariés autonomes



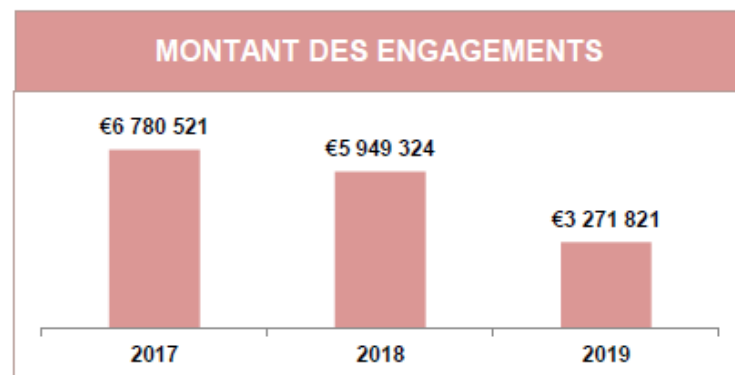
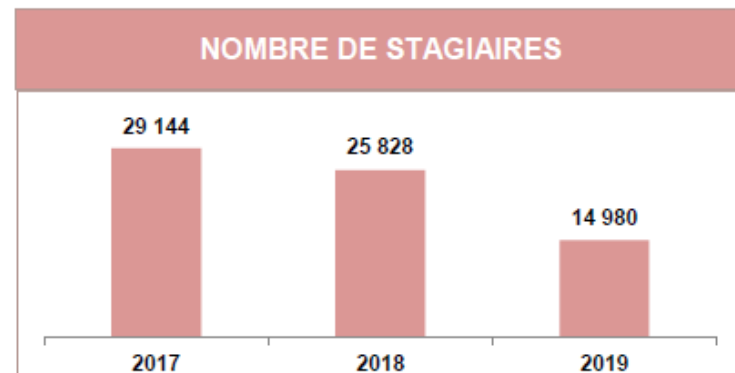
Source : OPCOEP

- **28 179** entreprises adhérentes
- **4 677** entreprises bénéficiaires
- Taux de recours des entreprises : **17%**
- Les engagements s'établissent pour l'année à **3 271 821 €**

14 980

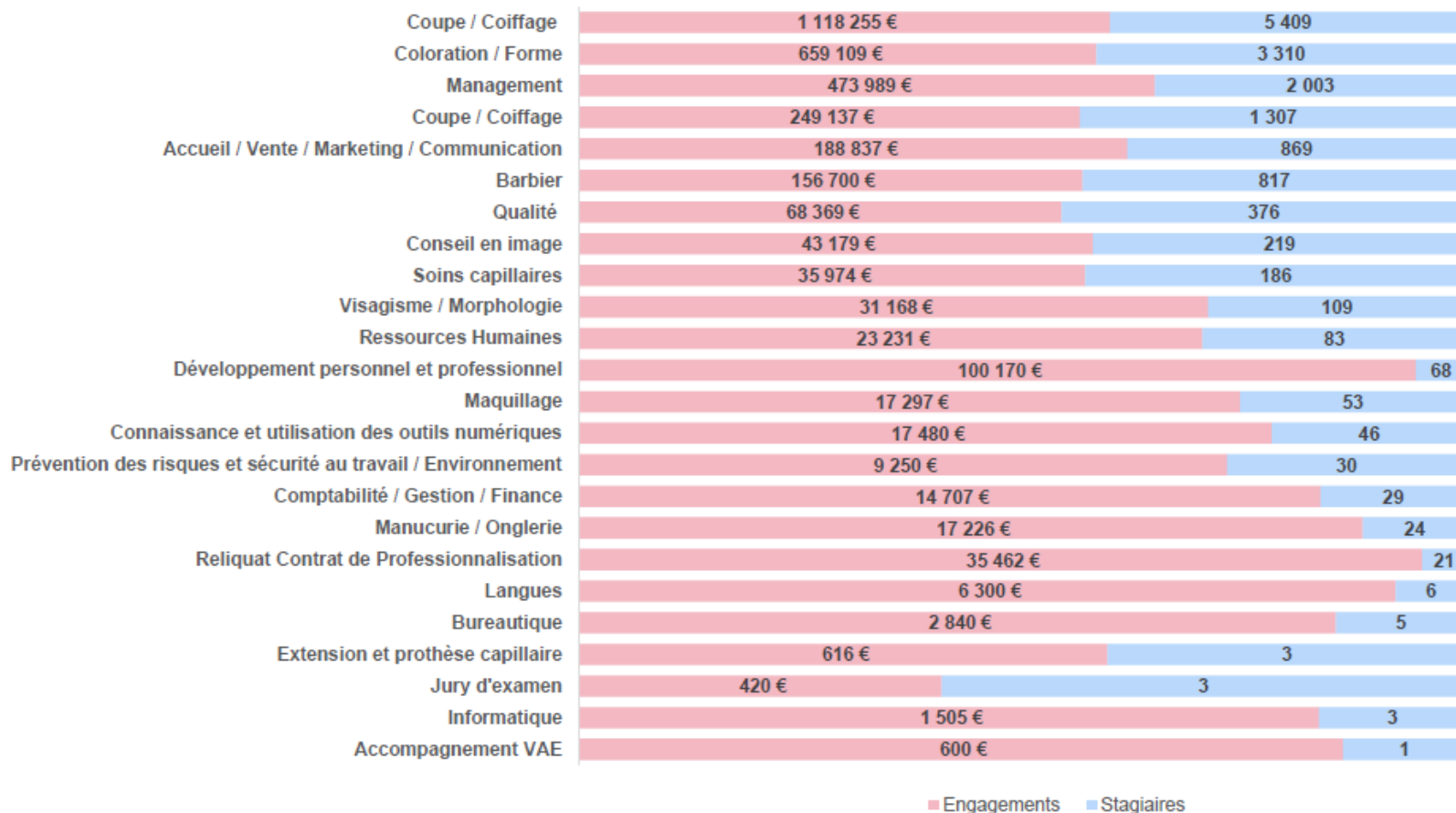
Stagiaires

	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	716 €	570 €	317 €
Durée moyenne/stagiaire	30 h	34 h	26 h



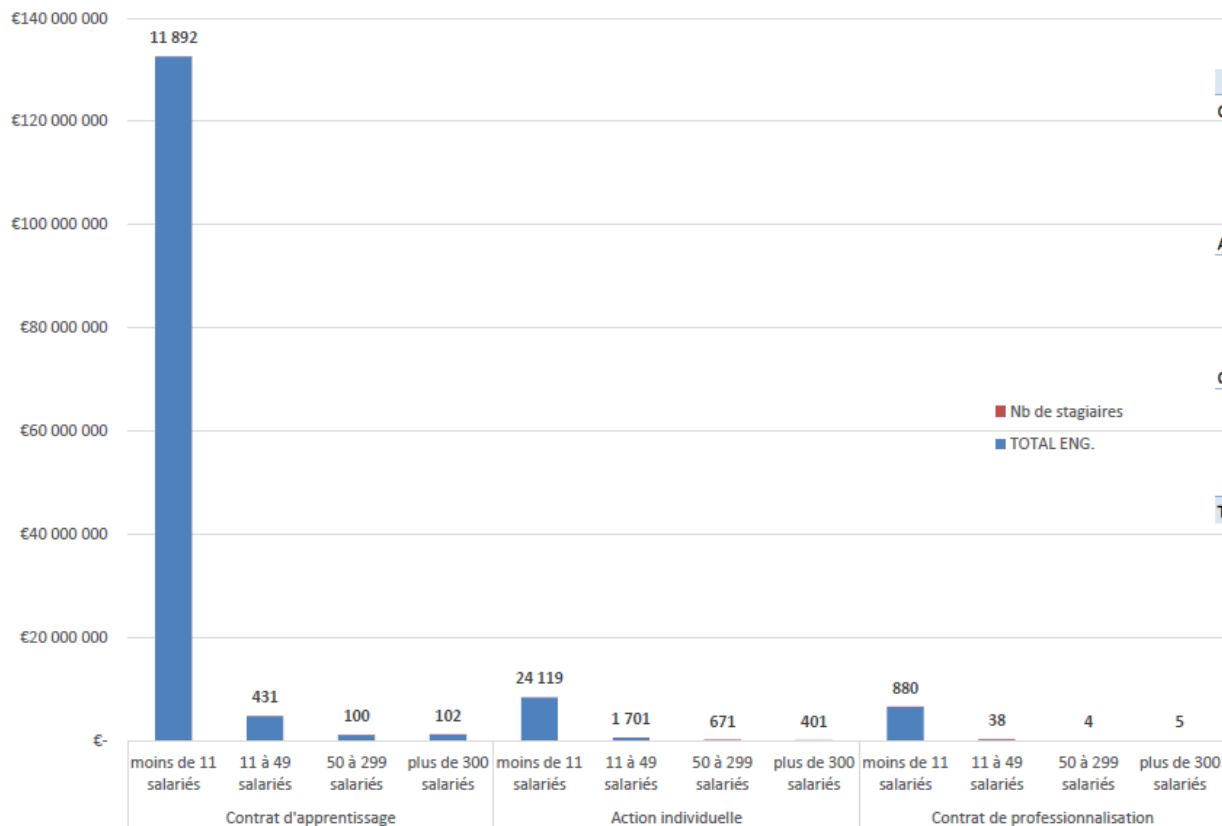
Source : OPCOEP

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



Source : OPCOEP

Engagements 2020 par dispositifs et taille entreprise



Dispositifs et taille entreprise	TOTAL ENG.	Nb de stagiaires
Contrat d'apprentissage	139,6 M€	12 525
moins de 11 salariés	132,6 M€	11 892
11 à 49 salariés	4,7 M€	431
50 à 299 salariés	1,1 M€	100
plus de 300 salariés	1,2 M€	102
Action individuelle	9,2 M€	26 892
moins de 11 salariés	8,4 M€	24 119
11 à 49 salariés	0,6 M€	1 701
50 à 299 salariés	0,2 M€	671
plus de 300 salariés	0,1 M€	401
Contrat de professionnalisation	6,9 M€	927
moins de 11 salariés	6,5 M€	880
11 à 49 salariés	0,3 M€	38
50 à 299 salariés	0,0 M€	4
plus de 300 salariés	0,0 M€	5
Total général	155,7 M€	40 344

Source : OPCOEP

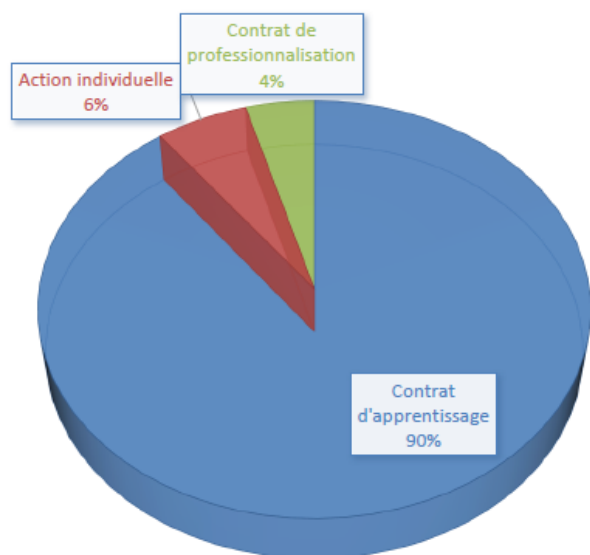
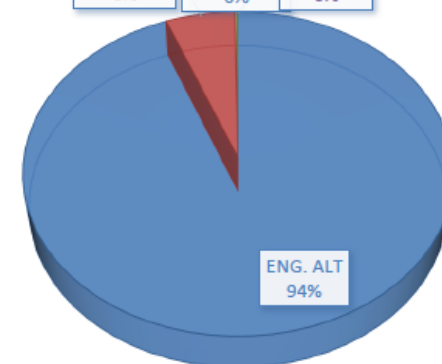
Engagements 2020 par dispositif

Dispositifs	TOTAL ENG.	Nb Stagiaires
Contrat d'apprentissage	139,6 M€	12 525
Action individuelle	9,2 M€	26 892
Contrat de professionnalisation	6,9 M€	927
Total général	155,7 M€	40 344

Valeurs	
ENG. ALT	146,4 M€
ENG. PLAN	8,9 M€
ENG. CONV	0,3 M€
ENG. VOL	0,1 M€

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS 2020 PAR ENVELOPPE FINANCIÈRE

ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL
6%	0%	0%



TOP 10
des organismes de
la branche

Organisme de formation	ENG. CP
CMA HAUTS DE FRANCE	12 238 662 €
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	4 588 691 €
UNEC PDL CFA COIFFURE ET ESTHETIQUE	4 350 717 €
IFPM	4 183 950 €
INSTITUT DES METIERS DE L'ARTISANAT	4 133 526 €
CFA CTRE DE FORMATION D APPRENTIS	3 996 389 €
CCI DE MAINE ET LOIRE	3 795 746 €
SEPR	3 583 954 €
FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE	3 359 423 €
AGPCFIA ALMEA FORMATIONS INTERPRO	3 323 443 €

Source : OPCOEP

Synthèse des engagements actions individuelles par taille entreprise et enveloppe financière

Taille entreprise	Nombre dossier	Nb stagiaires	Total distinct de SIRET	Poste de frais				Enveloppe financière			Prise en charge moyenne			
				ENG. CP	ENG. SALAIRES	ENG. FRAIS ANNEXES	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL	ENG. TOTAL MOYEN PAR ENTREPRISE	PLAN MOYEN	CONV MOYEN	VOL MOYEN
moins de 11 salariés	17 401	24 119	6 950	7 298 109 €	1 073 122 €	15 €	8 371 245 €	8 210 564 €	83 961 €	76 720 €	1 204 €	1 181 €	12 €	11 €
11 à 49 salariés	875	1 701	179	542 617 €	62 719 €	- €	605 336 €	586 388 €	2 215 €	16 732 €	3 382 €	3 276 €	12 €	93 €
50 à 299 salariés	367	671	15	147 976 €	4 674 €	- €	152 650 €	- €	138 201 €	14 449 €	10 177 €	- €	9 213 €	963 €
plus de 300 salariés	307	401	5	57 495 €	- €	- €	57 495 €	- €	57 495 €	- €	11 499 €	- €	11 499 €	- €
Total général	18 950	26 892	7 129	8 046 197 €	1 140 515 €	15 €	9 186 726 €	8 796 953 €	281 872 €	107 901 €	1 289 €	1 234 €	40 €	15 €

Dont PAC – FNE



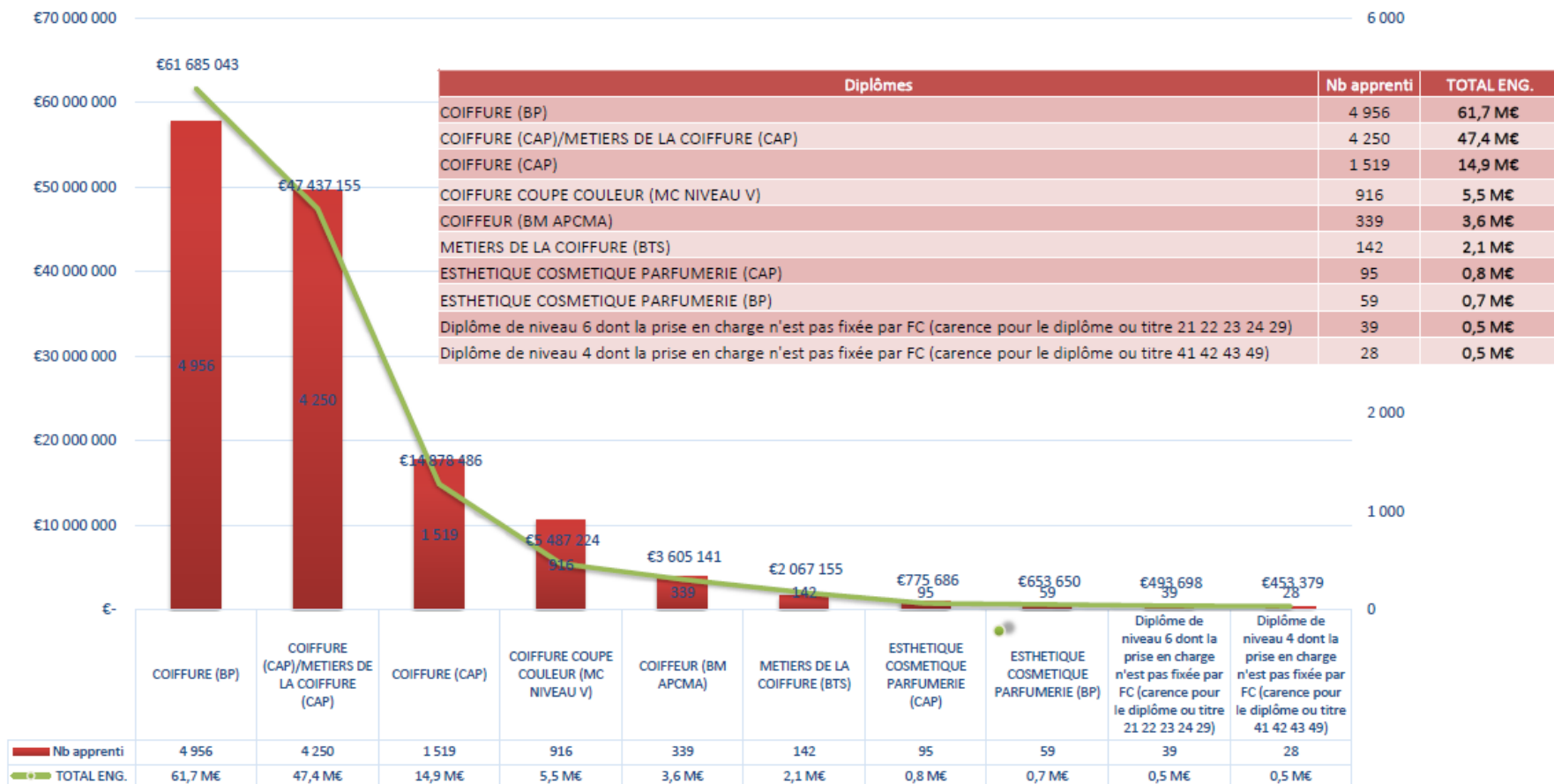
Plan anti-crise	Nb stagiaires	TOTAL ENG.
PAC Présentiel	10 896	5,0 M€
PAC FOAD	5 844	1,8 M€
Total général	16 740	6,8 M€

Plan anti-crise	Nb stagiaires	TOTAL ENG.
FNE	16	16 k€

Dispositif et taille entreprise	NB Stagiaires	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL
Action individuelle	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€
moins de 11 salariés	24 119	8,4 M€	8,2 M€	0,1 M€	0,1 M€
11 à 49 salariés	1 701	0,6 M€	0,6 M€	0,0 M€	0,0 M€
50 à 299 salariés	671	0,2 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
plus de 300 salariés	401	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
Total général	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€

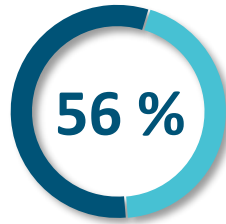
Source : OPCOEP

Engagements des formations contrats d'apprentissage



Source : OPCOEP

Tuteurs

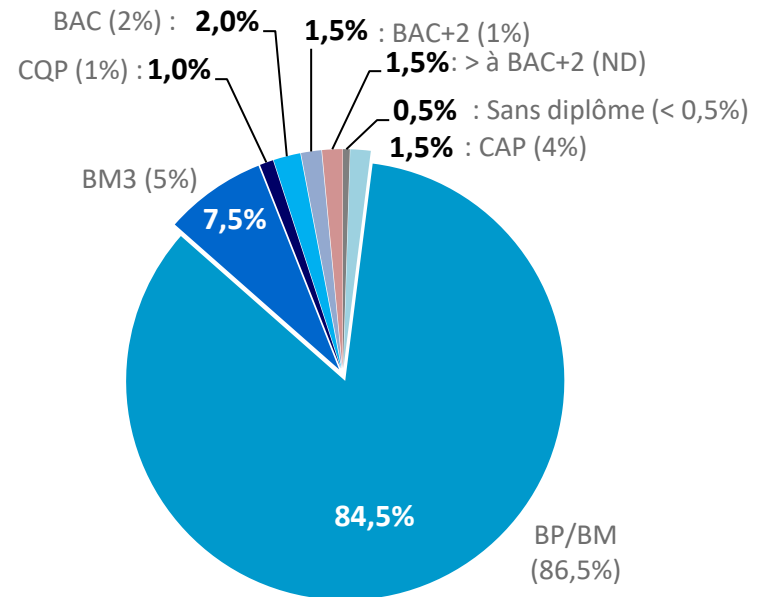
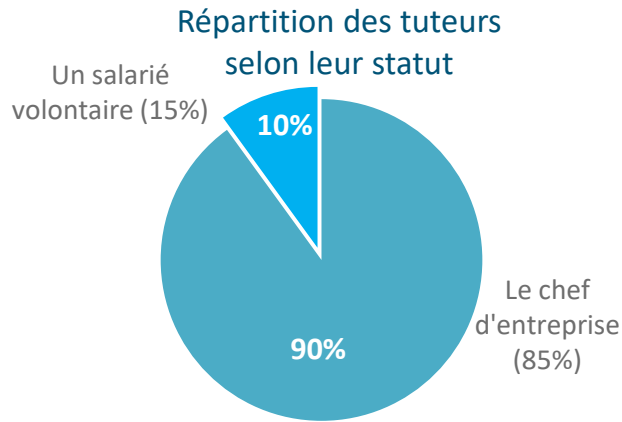


des établissements ont un tuteur en 2020
(64% en 2018)

46 ans (44 ans)

Age moyen des tuteurs

Répartition des tuteurs
selon leur diplôme le plus élevé



Répartition des tuteurs
selon leur sexe



16 % (17 %)

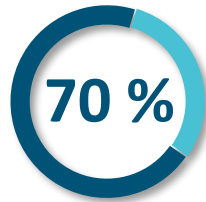


84 % (83 %)

Figurent entre parenthèses les données 2018

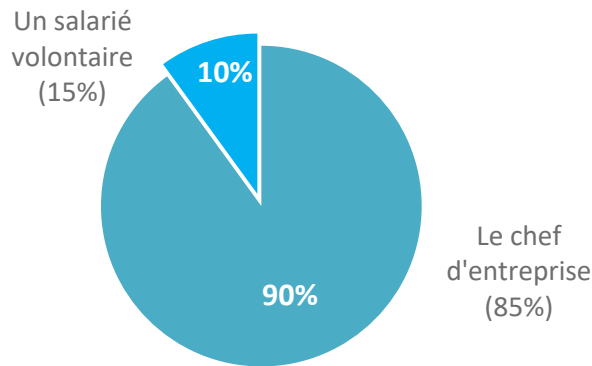
Source : Xerfi Spécific

Maîtres d'apprentissage

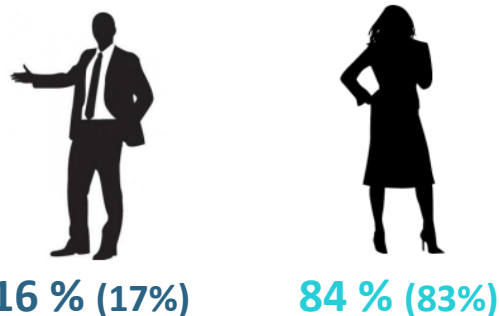


des établissements ont un maître d'apprentissage en 2020
(41% en 2018)

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur statut



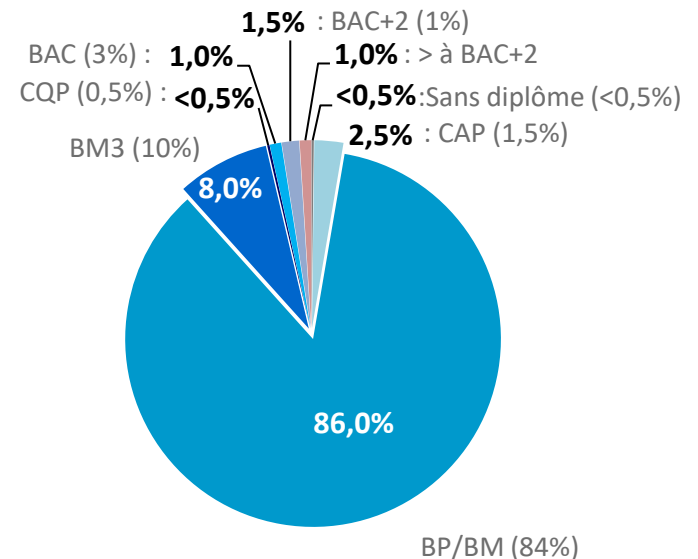
Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur sexe



47 ans (43,5 ans)

Age moyen des maîtres d'apprentissage

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur diplôme le plus élevé



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Partie 5. Rémunérations

Exercice 2020

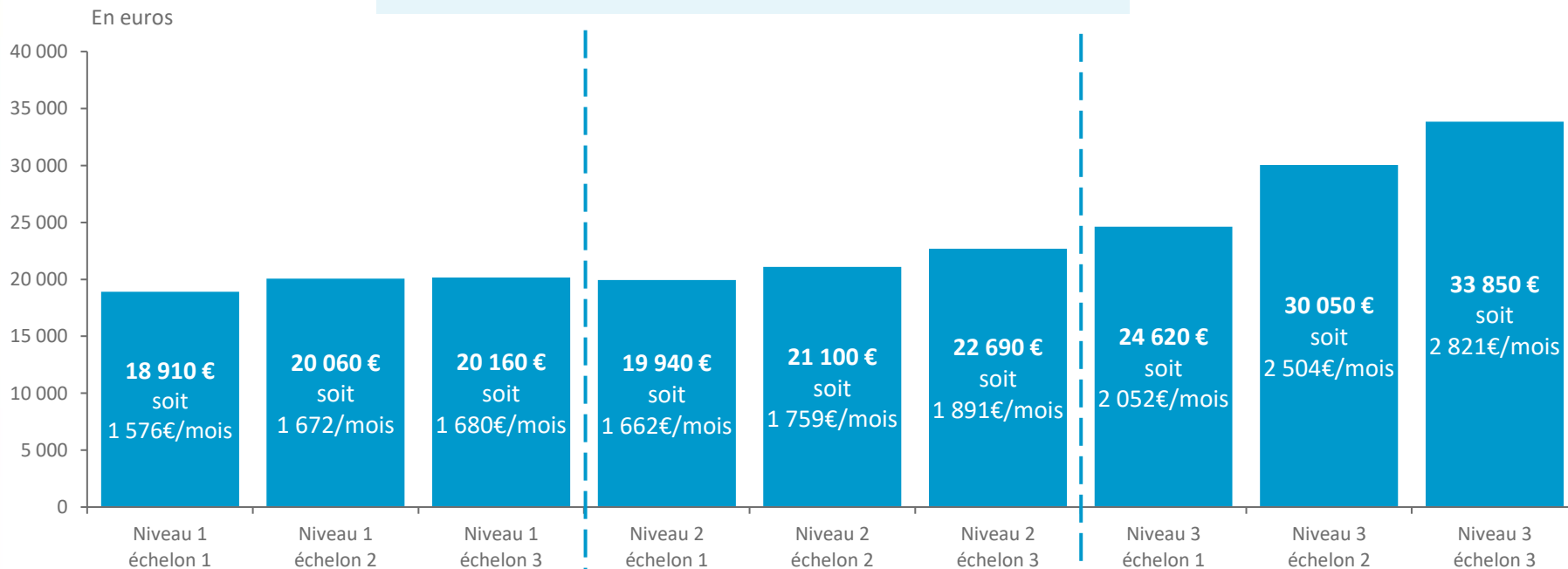
**Ensemble
Filière coiffure**



Dans les filières esthétique, cosmétique, non technique, agents de maîtrise et cadres, le nombre de répondants est insuffisant pour fournir une information de qualité

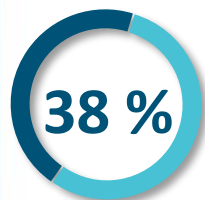
Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

saire plein théorique hors allocation d'activité partielle



* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific



des établissements ont eu recours aux heures supplémentaires en 2020

Détail selon les types d'établissements



29 850 salariés

Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2020

Selon le sexe des salariés



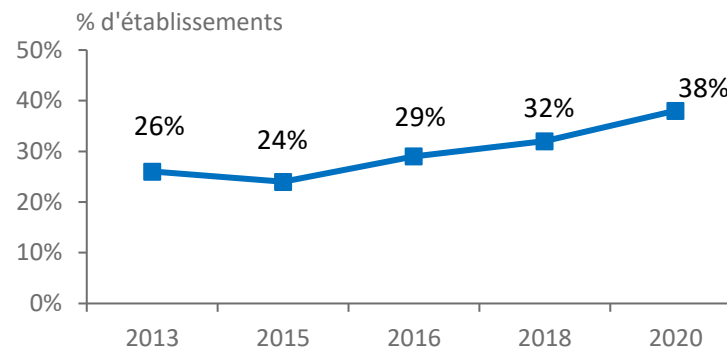
12 % (9%)



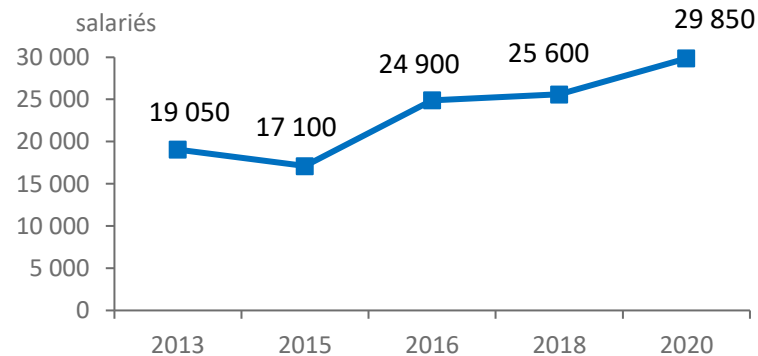
88 % (91%)

Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2013-2020



Évolution 2013-2020



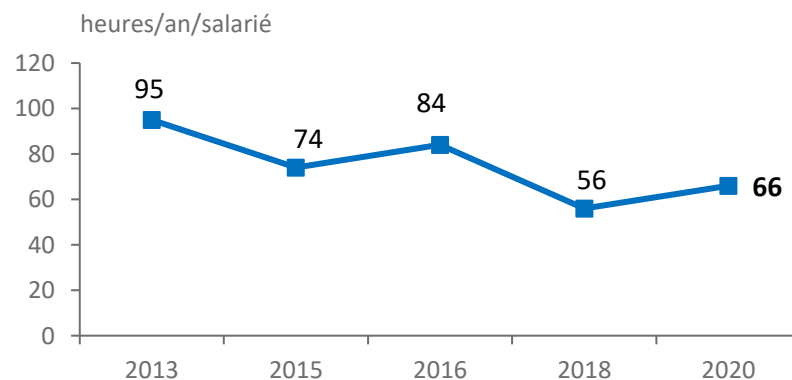
Source : Xerfi Spécific

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé 66 h sur l'année, soit 10 heures de plus qu'en 2018.

66 H par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2020
en moyenne par an par salarié concerné

Évolution 2013-2020



Source : Xerfi Spécific

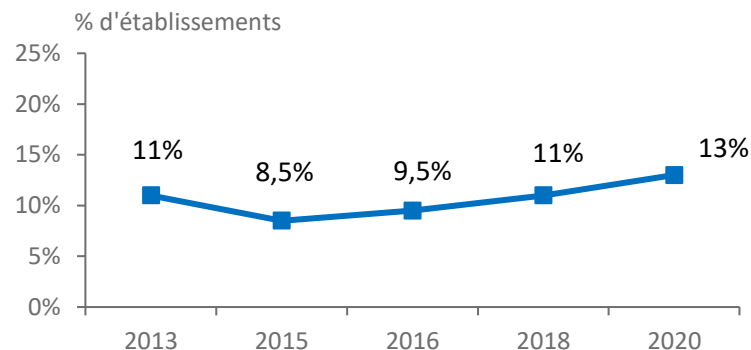


Des établissements ont eu recours aux heures complémentaires en 2020
(11% en 2018)

Détail selon les types d'établissements



Évolution 2013-2020



6 050 salariés

Nombre de salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2020

Selon le sexe des salariés



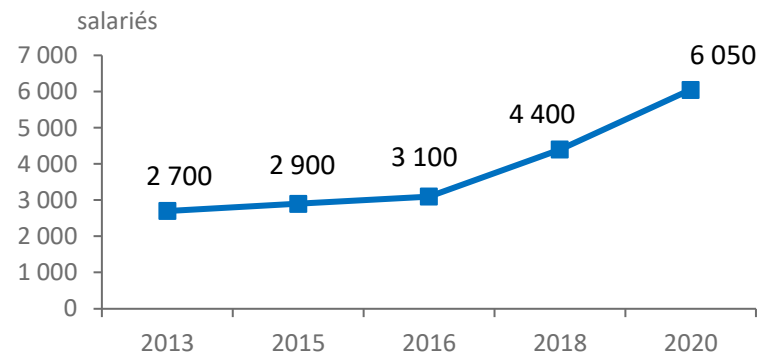
4 % (4%)



96 % (96%)

Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2013-2020



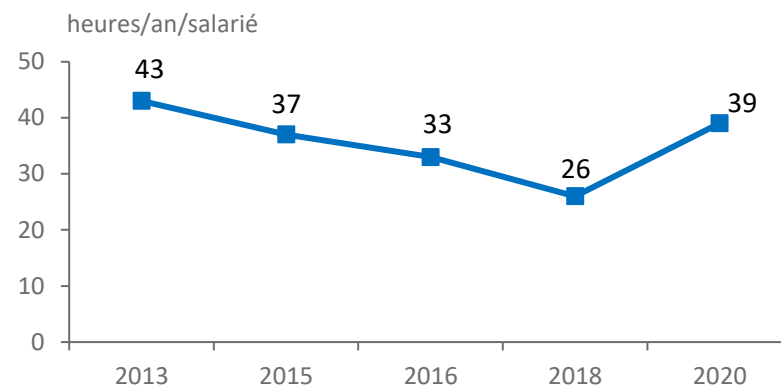
Source : Xerfi Spécific

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé 39 h sur l'année, soit 13 heures de plus qu'en 2018.

39 H par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en 2020
en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2013-2020



Source : Xerfi Spécific

Synthèse 2020

LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : **98 291** (**27 %** à domicile) dont **39 125** employeurs (**1 250** à domicile)
- Chiffre d'affaires : **6,2** milliards d'euros HT soit **80 500** euros H.T
- Actifs : **178 769** actifs, soit **69 789** non salariés (**22 400** à domicile) et **108 980** salariés

Les salariés

- **108 980** salariés présents au 31 décembre 2020 (dont **2 400** à domicile) soit **2,3** salariés par établissement
- âgés de **33,5** ans et en poste depuis **6,5** ans en moyenne
 - **12 %** d'hommes et **88 %** de femmes.
 - **19,5 %** d'apprentis, **1 %** de contrats de professionnalisation, **2 %** de manucures, esthéticiennes, **2,5 %** de coiffeurs débutants, **9 %** de coiffeurs, **23 %** de coiffeurs confirmés, **24,5 %** de coiffeurs qualifiés ou techniciens, **8 %** de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, **3 %** de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, **4 %** de managers débutants, **1 %** de managers confirmés ou animateurs débutants, **0,5 %** de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et **2 %** d'autres.
 - **75 %** de CDI, **4,5 %** de CDD, **20,5 %** de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et **< 0,5 %** d'autres contrats aidés.

INDEPENDANTS

Les établissements

- Nombre d'établissements : **30 275** établissements employeurs
- Actifs : **104 847** actifs, soit **42 689** non salariés et **62 180** salariés

Les salariés

- **62 180** salariés présents au 31 décembre 2020, soit **1,6** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **35** ans et en poste depuis **7,5** ans en moyenne
 - **12 % d'hommes et 88 % de femmes.**
 - **19,5 % d'apprentis, 0,5 % de contrats de professionnalisation, 2,5 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 8 % de coiffeurs, 24 % de coiffeurs confirmés, 25 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 11 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 2 % de managers débutants, 0,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.**
 - **74 % de CDI, 5 % de CDD, 22 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

SOUS ENSEIGNE

Les établissements

- Nombre d'établissements : **7 600** établissements employeurs
- Actifs : **49 113** actifs, soit **4 700** non salariés et **44 400** salariés

Les salariés

- **44 400** salariés présents au 31 décembre 2020, soit **4,7** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **31,5** ans et en poste depuis **5,5** ans en moyenne
 - **12,5 % d'hommes et 87,5 % de femmes.**
 - **20 % d'apprentis, 2 % de contrats de professionnalisation, 1 % de manucures, esthéticiennes, 3 % de coiffeurs débutants, 10 % de coiffeurs, 22 % de coiffeurs confirmés, 24 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 14 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 6,5 % de managers débutants, 1,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.**
 - **76 % de CDI, 4,5 % de CDD, 20,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**